

**TOME 2 Partie 1**

**2020**

**PROGRAMME  
NATIONAL OFFICIEL  
DES COURSES D'OBSTACLE  
HIPPODROMES PREMIUM**



**F R A N C E  
G A L O P**

**D U 1<sup>er</sup> JUIN AU 30 JUIN 2020**

*Programme approuvé par:*

**FRANCE GALOP**

46, place Abel Gance

92655 Boulogne Cedex

Sous réserve de l'approbation  
du Ministère de l'Agriculture

**Service Technique**

Téléphone : 01.49.10.20.30

© 2020 - France Galop

N° Éditeur : 1241-2678

## **AVERTISSEMENT**

### **PROGRAMME NATIONAL**

La brochure PROGRAMME comprend la totalité des courses des hippodromes organisant au moins 1 réunion complète Premium, y compris lorsque ces hippodromes organisent des réunions PMH.

Un marquage **Réunion PREMIUM ÉQUIDIA** indique en haut de page les réunions Premium avec diffusion Équidia.

**La totalité des courses de cette brochure sont considérées comme Premium pour la qualification des Handicaps et sont qualificatives pour les Handicaps Premium.**

Le doublement des indemnités de transport ne s'applique que sur les courses des réunions Premium.

## **Modifications aux programmes**

Les modifications éventuelles aux courses contenues dans cette brochure sont publiées.

**En ligne sur le site de FRANCE GALOP**

[www2.france-galop.com](http://www2.france-galop.com)

Espace Professionnel

Rubrique : Courses - Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

## CONDITIONS TECHNIQUES

### **Chevaux entraînés à l'étranger et jockeys titulaire d'une licence étrangère**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

### **Nombre de partants dans les courses supports d'événement**

A l'exception des Listed et des Groupes, le nombre maximum de partants dans les courses événement revient à 18.

### **Jockeys - limitation à une réunion par jour**

Sur proposition de l'Association des jockeys, un jockey ne pourra monter en course que sur un seul hippodrome par jour et ce jusqu'au 2 juin.  
Cette mesure vise à limiter la fréquence des déplacements et à donner des opportunités de monter à un plus grand nombre de jockeys.

### **Courses d'amateurs**

Afin de limiter le nombre de personnes présentes sur l'hippodrome, l'orientation a été prise de ne plus organiser de courses d'amateurs jusqu'à la fin du huis-clos.

En revanche, les amateurs pourront toujours participer aux autres courses qui leur sont ouvertes face aux jockeys.

### **Règles d'élimination**

Il a été décidé de faire évoluer à titre expérimental les règles d'élimination dans l'objectif d'améliorer la lisibilité des performances des chevaux courant en France notamment les parieurs.

Pour ce faire,

*l'exclusion des chevaux ayant couru au moins une fois à l'étranger au cours de leurs 3 dernières courses*

sera remplacée par

*l'exclusion des chevaux ayant couru au moins une fois à l'étranger au cours de leurs 5 dernières courses.*

Par ailleurs, ce motif d'exclusion deviendra le 1<sup>er</sup> motif d'élimination et non plus

2<sup>e</sup>.

À compter du 1<sup>er</sup> juin, les nouvelles règles d'élimination seront :

1. Exclusion des chevaux ayant couru au moins une fois à l'étranger au cours de leurs 5 dernières courses. (*Si plusieurs chevaux sont concernés, le choix se fera dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année précédente inclus sauf pour les courses de 3+ où il sera tenu compte du 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours.* Un tirage au sort est effectué en cas d'égalité) ;
2. Exclusion des chevaux ayant couru dans les 8 jours avant la course (E3, E4, E5, E6, E7 & E8) ;
3. Réduction du nombre de partants déclarés sous les mêmes couleurs ;
4. Elimination.

La procédure actuelle d'élimination dans les Listed et les courses de Groupes prévoyant un retrait prioritaire des valeurs les plus basses, restera inchangée.

Nombre Performance \ Type Performance	0 perf. Étrangère	1 perf. Étrangère	2 perf. Étrangères	3 perf. Étrangères	4 perf. Étrangères	5 perf. Étrangères
0 performance	-	-	-	-	-	-
1 performance	-	N*	-	-	-	-
2 performances	-	N*	N*	-	-	-
3 performances	-	N*	N*	N*	-	-
4 performances	-	N*	N*	N*	N*	-
5 performances	-	N*	N*	N*	N*	N*

# **Conditions**

Les courses faisant l'objet des programmes insérés dans cette brochure sont régies par le Code des Courses et par les Conditions Générales publiées au Bulletin Officiel.

Toute personne qui engage, fait courir un cheval ou possède une part d'intérêt quelconque dans la propriété d'un cheval engagé ou courant dans une course publique, toute personne soumise aux dispositions du Code des Courses au Galop, toute personne admise à se servir des terrains de courses et d'entraînement de la Société France Galop sont réputées connaître lesdits Code et Règlements. Elles se soumettent, par là même, sans réserve, à toutes leurs dispositions et à toutes les conséquences qui peuvent en résulter. (Article premier du Code des Courses au Galop).

**Les Conseils d'Administration des Sociétés, dont les programmes sont insérés dans cette brochure, se réservent la faculté de modifier en ce qui concerne le programme de leur Société, les chiffres fixés, à titre de valeur nominale, d'allocations ou de qualifications, ainsi que le montant, la répartition et l'affectation des versements à l'engagement, des entrées et des forfaits, dans les conditions de courses publiées ci-après. En outre, ils déléguent à leurs Commissaires le droit, à tout moment et selon les circonstances, d'annuler les courses de leur propre programme, de les reporter à une autre date ou sur un autre hippodrome et d'y apporter toutes les modifications qui seraient jugées nécessaires.**

**Les conditions de courses publiques, qui seules font foi et engagent les parties, sont celles dont le texte est publié dans la présente brochure ou en cas de modification dans les rubriques suivantes :**

**[www2.france-galop.com](http://www2.france-galop.com) (espace professionnel)**

Rubriques :     • Courses / Par date et hippodrome  
                  • Courses / Réunions, Courses modifiées/Nouvelles

## **Avis**

### **Courses AQPS**

À la suite de la création du Stud Book AQPS les courses (Plates et Obstacles) réservées jusqu'à présent aux chevaux denommés "Autres Que de Pur Sang" conservent le marquage Autre Que de Pur Sang dans les brochures officielles de programmes mais leurs conditions sont libellées :

***Pour chevaux n'étant pas de race Pur Sang***

# TROPHÉE NATIONAL DE CROSS HARAS DU LION

Le Trophée National de Cross Haras du Lion couvre la période du 12 janvier 2020 au 25 octobre 2020.

**ARTICLE 1:** La liste des courses ouvrant droit à l'obtention de points dans le cadre du Trophée National de Cross Haras du Lion figurent en annexe.  
(Ordre Chronologique)

## ARTICLE 2: ATTRIBUTION DES POINTS

- Chaque cheval ayant pris part à une épreuve remportera 1 point (sauf ceux classés dans les 5 premiers).
- Le cheval ayant obtenu la cinquième place remportera: 4 points
- Le cheval ayant obtenu la quatrième place remportera: 6 points
- Le cheval ayant obtenu la troisième place remportera: 8 points
- Le cheval ayant obtenu la deuxième place remportera: 12 points
- Le cheval ayant obtenu la première place remportera: 20 points

À l'issue de l'épreuve de Saumur, les récompenses seront attribuées en fonction du cumul du nombre de points. En cas d'égalité de points, les chevaux seront départagés de la manière suivante :

- Priorité sera donnée à celui qui aura le plus grand nombre de victoire ;
- En cas - à nouveau - d'égalité priorité sera donné à celui qui aura obtenu le plus de secondes places ;
- Et ainsi de suite.

Ne pourront participer au classement final que les chevaux ayant pris part au moins à trois des épreuves du Trophée National de Cross Haras du Lion.

## **ARTICLE 3: DOTATION**

Le propriétaire du vainqueur du Trophée National de Cross Haras du Lion recevra 28 000 €.

Le propriétaire du second recevra 15 000 €.

Le propriétaire du troisième recevra 7 000 €.

Les sommes seront versées au propriétaire du cheval déclaré à France Galop à la date où la dernière épreuve du championnat se sera courue. Le versement sera effectué au crédit du compte du propriétaire ouvert à France Galop. Si le cheval fait l'objet d'un contrat d'association ou de location, la répartition se fera au même titre que les allocations perçues et selon les conditions fixées par ledit contrat.

France Galop remettra en outre un trophée à l'entraîneur du cheval vainqueur (l'entraîneur au moment de la dernière participation au championnat).

France Galop remettra en outre un souvenir au jockey ayant obtenu le plus grand nombre de point. Un classement particulier sera effectué pour les jockeys sur la base suivante :

- chaque jockey ayant pris part à une épreuve remportera 1 point (sauf ceux classés dans les 5 premiers) ;
- Le cheval ayant obtenu la cinquième place remportera: 4 points ;
- Le cheval ayant obtenu la quatrième place remportera: 6 points ;
- Le cheval ayant obtenu la troisième place remportera: 8 points ;
- Le cheval ayant obtenu la deuxième place remportera: 12 points ;
- Le cheval ayant obtenu la première place remportera: 20 points.

France Galop remettra en outre un souvenir à l'éleveur du cheval vainqueur.

# Trophée National de Cross Haras du Lion



## Calendrier 2020

Dimanche	12 janvier	Pau
Samedi	7 Mars	Mont de Marsan
Samedi	6 juin	Lyon Parilly
Dimanche	28 juin	Lignières
Dimanche	5 juillet	Corlay
Dimanche	19 juillet	Vittel
Dimanche	2 août	Granville
Samedi	15 Août	Pompadour
Dimanche	16 août	Le Pertre
Vendredi	18 Septembre	Vichy
Dimanche	11 octobre	Le Pin au Haras
Dimanche	25 octobre	Saumur

## Type Général de Conditions

Poids: 65 k. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 8000 cette année et par 18000 l'année dernière.

**PROGRAMME NATIONAL 2020**  
**HIPPODROMES PREMIUM**  
**du 11 mai au 13 juillet sans les hippodromes situés en Zone Rouge**

HIPPODROME DE REMPLACEMENT (hippodrome initial)

	HAIES				STEEPLE CHASES				CROSS	Col
	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +		
<b>COMPIEGNE</b>	Gacko [M] 3200	Vanille [F] [PCH] 3800	Quomodo [S aine] 3800	Cher L. 3800	Collins 3450	Briссac [S aine] 3900	Head L. 4500			
ndi 11 mai 2020	Gd Maitre [F] 3200	Cohen 3800								
<b>TOULOUSE</b>	Bacalan [Hédi] 3500				Cyrilght 3500		Touch [HC < 56] 4200			
ndi 11 mai 2020										
<b>MOULINS</b> <b>PMH</b>	Pin [F] 3900	Acadas 3500	Ucello II [F] [4 et 5 ans] 3600	Printemps 4100	Boudot [AG] 3600		Fontainebleau 3800	L Cacquevel 5450		
dredi 12 mai 2020					Puy de Sancy 3600					
<b>ANGERS</b>		Pont de Ce 3800		Ile St Aubain 4100			Chandelaïs 3800			
udi 14 mai 2020										
<b>AUTEUIL</b>	Go Ahead L. [M] 3000	Le Guales L. [HD] [Ter] 3600	Arles L. [F] 3600	C H Printemps gr3 [E] [HP] 4300	La Rochefoucauld 4400 45b		Murat gr.2 4400 46			
nedi 16 mai 2020 Événement	Wild Monarch L. 3000 [F] int	Prétentaine [HD] [2ème] 3600		Duchene (Hd JJ) [HC < 55] 3600						
<b>STRASBOURG</b>			Fed Est [S aine] 3800				A le Grand [HC < 56] 4200	Ucello du Lac 5200		
nedi 16 mai 2020										
<b>AUTEUIL</b>	Girofia L. [F] 3000	Amadou gr.2 3900		Rambaud gr.2 4300	Stern gr2 4400 45b		Pr. République gr3 [Hand] 4700 50			
anche 17 mai 2020 Événement	Wild Monarch L. 3000 [M] int	Ex Voto [PCH] 3800					M de Néox [HC < 56] 3500 27	M Foch [GR] CAVI 4400 45B		
<b>LA TESTE</b>		Samaritain		Daguzan Garros 3800						
anche 17 mai 2020										
<b>VICHY</b>	Cle Bidault 5300	L Cacquevel [F] [AQ] 3500		Galop Allier 3700						
anche 17 mai 2020										
<b>LION D'ANGERS</b>		E Foucher [F] 3700			Mon Mome 4000		Thorigne d'Anjou [HC < 58] 4100	Bourgeonneau [6 et +] 5200		
udi 21 mai 2020								Gene [gr cav] 4500		
<b>YON PARILLY</b>		Salverte 3800				Bourdin [S aine] 4100	G Courtois 4100	Verdi 4500		
udi 21 mai 2020										
<b>DIEPPE</b> (Compiègne)	Sospel [M] 3200	Durtain L. 3800		Mélinoir 3600	Ouistreham [Réc] 3550		Romati gr3 4500			
dredi 22 mai 2020	Nivolet [F] 3200			R Fournier Sarlovèze [HC <= 55] 3800	Acréon [F] 3450		Le Bouf (Rd) [Réc] 3500			
<b>ANGERS</b>	Bois des Roses 3100									
nedi 23 mai 2020	Saumur [Réc] 3100									
<b>ATEAUBRIANT</b>	L'Ouest 3400			La Galissonnière 4100						
ndi 25 mai 2020										
<b>JOU BORDEAUX</b> (Auteuil)	Burggrave [F] [Réc] 3000	Oteil SF [AG] 3500	La Muette [S aine] 3800	Valmajour [Réc] 3500	Djarris [AG] 3500 27	Penthievre [S aine] 3500 27	Andréa 4400 45B			
ardi 26 mai 2020	Vanols [M] [Réc] 3000				Samour [HC < 62] 3500 27					
<b>YON PARILLY</b>	Croix Rousse				Mt St Rigaud 4100					
udi 28 mai 2020										
<b>BORDEAUX</b>	Mon Romain 5300				Parempuyre 3800		Delaye 3800			
dredi 29 mai 2020										
<b>MOULINS</b> (Strasbourg)		Kleber 3500					Hyères III [HC < 56] 4200			
dredi 29 mai 2020										
<b>AIREFONTAINE</b> (Auteuil)	Nivemas [F] 3500	Gopal [Réc] [UJ] 3600	Trinidad [E] [HD 1ere] 3600	Vivarais 3600	Boulonnais [PQH] 3500 24		Pot d'Or [Hand + 7] 3700 34			
nedi 30 mai 2020 Événement	Pouilly [M] 3500	Beaumanoir 3500	Vermont [F] [HD 2ème] 3600							

	HAIES				STEEPLE CHASES				CROSS
	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	
<b>TOULOUSE</b> mardi 31 mai 2020	Boucomme 3500		Mirall [HC < 56]				Fragilité [5 ans]		
<b>SENONNES</b> lundi 1 juin 2020	Porte Angevine [F] 3200		Terra Botanica [F] [AQPS] 3800						
<b>DIEPPE</b> lundi 1 juin 2020	Gd Matre [F] [Hd] 3200	Night and Day [F] 3400	Gélio 5 ans) [5 ans] 3800	Cadoudal 3800		Ganay 3500		Jamme [GR Cav] 3900	
<b>BUSSONNET</b> [M] [Hd] 1 3200	Don Pasquini [M] 3400								
<b>NANTES</b> mardi 2 juin 2020	Couffré [Réd] 3500		Synergie 3800					La Brosse 4300	
<b>LYON PARilly</b> samedi 6 juin 2020	Bois Noir 3400	Perrin 3800 [HC < 56]					Mt d'Or 4100 [5 ans]		A Babouin 6200
<b>TOULOUSE</b> samedi 6 juin 2020	Pechbonneu [F] 3500	G Sereys [Réd] 3500	Pont Long [5 ans] 3500					G Lemaigne Dubreil [AA] 3500	
<b>AIX les BAINS</b> lundi 7 juin 2020			J de Soras 3800					H Parmentier 4300	
<b>PAU</b> (Auteuil) lundi 7 juin 2020	Stanley L. [M] 3500	Tredern gr3 [F] [4 et 5 ans] 3500	Hypothèse gr2 4100		Hennessy L. 3900	Ginetta II [F] [AQ] 3700		G Courtois gr2 4600	
Événement	Iena L. [F] 3500		Wild Risk / Tanerko [E] [HD] 3800						
<b>MOULINS</b> (Strasbourg) lundi 8 juin 2020			Supermarchés Mach [HC <= 54] 3800				Vidéo Strasser [4 et 5 ans] 3400	O'Delices 4000	
<b>NANTES</b> mardi 9 juin 2020	Maupertuis 3100	Kerivon 3500	Pontavie [HC <= 53] 3800					Rochefort 4300	
<b>CRAON</b> jeudi 11 juin 2020					Ardy Bald 3700				Christi [5 et +] 4800
<b>DIEPPE</b> lundi 12 juin 2020	Remy Mouquet [F] 3400	Belvedere 3400	Nid Vert 3800				Bontemps [Réd] 4500		
	F Picard [M] 3400								
<b>TOUOUSE</b> endredi 12 juin 2020			A Grimaux 3800		Magrens 3500		Equidia		
<b>CLAIREFONTAINE</b> (Auteuil) samedi 13 juin 2020	Geographie [F] [Hd] 3600	A du Breil gr.1 3800			Dufaure gr.1 4400 45b		Chevigny [A] [J] [et 6] 4400 45b		
	Grandak [M] [Hd] 3600	Lescalle / Royan [Hd] 3800			Colombelles [Réd] 3700 34		Javey [POH CA] 3700		
<b>MOULINS</b> samedi 13 juin 2020	Vocan [F] 3400	Isles [AQ] 3500							Valazelles [5 et 6 ans] 4700
<b>AIX LES BAINS</b> PMH mardi 14 juin 2020		Revard 3400			Grand Colombier 3800		Niolet [HC < 56] 3900		
<b>CLAIREFONTAINE</b> Belle Isle [M] 3400	Jason [F] 3600	Trembleur 3600			Coureuse de Nuit 3700		Revenge 3900		
<b>Astrolobe</b> [F] 3400	Ferronière [Réd] 3600								
<b>LE LION D'ANGERS</b> lundi 15 juin 2020		Broglie 3700					C de Noblet [5 ans] 4000	Jasmin II [HC <= 56] 4100	P Cochard [5 et 6 ans] 4500
									Anjou Loire L. [6 et +] 6000
<b>DAX</b> mardi 16 juin 2020	Fel Labat 3500						Gd Steeple 4100		
<b>DIEPPE</b> (Auteuil) jeudi 18 juin 2020	Port Said [M] [Réd] 3500	Rochefort L. 3800	Down Run L. 3800		Lindor [F] 3700 34	Aristote [5 ans] 4400 45b	Rigoletto L. 4400 46		
	Jurançon [F] [Réd] 3500	El Paso [AQ] 3800			Caladarium 3500 27		Spirou [F] 3700 34		
<b>LA TESTE</b> samedi 20 juin 2020	Pompadour 3800		Napomeon III [AA] [4 et +] 3400						
<b>5 SABLES d'OLONNE</b> samedi 20 juin 2020		Bassetière [F] [AQ] [4-5 ans] 3800	G Batot 4200						

	HAIES				STEEPLE CHASES				CROSS
	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	3 ans	4 ans	4/5 ans - 5 ans	5 et +	
<b>VICHY</b> (Nancy) mardi 21 juin 2020		Gde C de Haies 3400		Place d'Alliance 3800					
<b>LYON PARilly</b> imanche 21 juin 2020	La Part Dieu 3400			Gde C de Haies [HP] 4000	Mt Gerbier 4100			Gd St Ch L. [HP] 4100	
<b>CLAREFONTAINE</b> (Auteuil) mardi 23 juin 2020 Événement	Rocking Chair [M] 3500	Pharaon 3600	Chantilly [HP][5 ans] 3800	Vesinet [Réc] 3600	Al Capone II [AG] 3500 27			St Sauveur L. [HP] 4400 45b	
	Bois Rouaud [F] 3500	Achères [Réc] 3800			Katka [HC < 6] 3500 27				
<b>DIEPPE</b> jeudi 25 juin 2020	Soldat [M] 3400	Petite Fortune 3400		Gd C. de Haies [HD +6 +8]terrel 3800	Andelys 3700	St des Saints [5 ans] 3800		Demon II 3900	
	Alibiade [F] 3400			Ribault (2e) [HD +6 +8]terrel 3800					
<b>CLAREFONTAINE</b> lundi 29 juin 2020 Événement	Doué / Ouves [M / [Héd] 3400	Forsythias [HP] 3400		Pennepepie 3800	Casino 3700			Orsetti (hand) [E][HD 1ère +6+8] 3900	
	Guillet 3400							Ridéo [HD 2ème +6 +8] 3900	
<b>LA TESTE</b> lundi 29 juin 2020	Ville d'Ares [F] 3400			Castelmur 3900					
<b>AIX LES BAINS</b> mardi 30 juin 2020	Dent du Chat 3400		Grand Tetras [F] 4 et 5] 3400						
<b>SENNONNES</b> mercredi 1 juillet 2020		La Chanofisse 3600		La Verzee 3800					
<b>DAX</b> jeudi 2 juillet 2020	La Garroullaye 3500		A de Watrigrant [F] 4 et 5] 3500						
<b>AUTEUIL</b> lamedi 4 juillet 2020	Aguado gr.3 [M] 3500	Virelan 3600	Hunault [5 ans] 3600	La Barka gr.2 4300				Drags gr2 4400 46	
	Sagan gr.3 [F] 3500							Carmont [Réc] 3700 34	
<b>AIX LES BAINS</b> PMH manche 5 juillet 2020				Perrin [HC < 5] 3800	Belledonne 3800				
<b>VITTEL</b> PMH manche 5 juillet 2020	France Bleu 3300							Arbonneau 4200	Castries 5200
<b>LE LION D'ANGERS</b> mardi 7 juillet 2020	Montriou 3500				Trottier [HC < 57] 4000	Jallot [5 ans] 4000			
<b>AIX LES BAINS</b> jeudi 9 juillet 2020		Saleve [HC < 57] 3800						Gd St Chase [HP] 4300	
<b>CHATEAUBRIANT</b> jeudi 9 juillet 2020		Sirol [HC < 57] 3400	Soisy [5 ans]	Quart de Vin [HC < 57] 4100					
<b>SENNONNES</b> amedi 11 juillet 2020	H Sennonnes [Héd] 3800	Conseil Général [F] 3800							
	Pouance [AG] 3800								
<b>VITTEL</b> PMH nanche 12 juillet 2020		Parions Hippodrome 3800		Coetlosquet 3800					
<b>AUTEUIL</b> lundi 13 juillet 2020	Defilié [F] 3500	Questarabd gr.3 3900		Hardatik [HD][1ère]3600	La Perichole gr3 4400 45b			Gallot [F] 3700 24	
	Frascati [M] 3500	Turco [F] 3500		Gacko [HD][2ème]3600	Maguelonne 3500 27				



**DIEPPE**

(Pôle National)

Diurne

0404 153

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA**3758 PRIX DU GRAND MAITRE**

3200 m Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30

(Haies - Femelles)

(Inédits)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids: 67 k.**  
Les pouliches n'ayant pas couru, cinq fois en courses au Galop, recevront 2 k.**Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 16 partants maximum****3759 PRIX DU BUISSONNET**

3200 m

(Haies - Mâles et Hongres)

(Inédits)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.  
**Poids: 67 k.** Les poulains n'ayant pas couru, cinq fois en courses au galop, recevront 2 k.**Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 16 partants maximum**

# ENGAGEMENTS

Lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 (suite)

Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30

**3760 PRIX NIGHT AND DAY**

(Haies - Femelles)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 66k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 2 16 partants maximum**

Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30

**3761 PRIX DOM PASQUINI**

3 400 m

(Haies - Mâles et Hongres)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **4 ans**, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 66k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 2 16 partants maximum**

## PRIX TETE EN L'HAIR DIEPPE

**3772** (PX JACQUES GELIOT)  
(Haies)**18 000 €****3800 m** **Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant, en courses de haies, cette année, ni gagné, ni reçu 10.000 (places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 3** 16 partants maximum**3773** PRIX CADOUDAL  
(Haies)**18 000 €****3800 m**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 18.000, ni reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans, 66 k.; 6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 3** 16 partants maximum

# ENGAGEMENTS

Lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 (suite)

Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30

PRIX ORPI DIEPPE (PX FRANCOIS DE  
**3774** GANAY) 3500 m  
(Steeple-Chase)  
**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop  
Pour tous poulains et pouliches de **4ans**, n'ayant pas reçu 10 000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 5** 16 partants maximum

**3775** PRIX PIERRE JAMME 3900 m  
(Steeple-Chase)  
**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop  
Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 58 k. et n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 20 000 (victoires et places). **Poids:** **5ans, 66 k. ; 6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 6** 16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 27 mai 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 28 mai 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 28 mai 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 29 mai 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 29 mai 2020	12 h 30 Boulogne

**SENONNES-POUANCÉ****Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA****(2<sup>e</sup> catégorie A)****Diurne****0241 153****3420 PRIX DE LA PORTE ANGEVINE**

(Haies - Femelles)

**3200 m Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30****16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas en course de haies reçu une allocation de 7.500. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

**3421 PRIX TERRA BOTANICA****3800 m**

(Haies - Femelles - Autres Que Pur Sang)

**16 000 €**

(7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) – dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 8.500 (victoires et places). **Poids: 4 ans, 66 k. ; 5 ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

<b>Forfaits :</b>	Mercredi 27 mai 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Jeudi 28 mai 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Jeudi 28 mai 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Vendredi 29 mai 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Vendredi 29 mai 2020	12 h 30 Boulogne

**NANTES**(Pôle Régional)  
Semi-Nocturne

0137 154

Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30

**3371 PRIX DE COUFFE**

3 500 m

(Haies - À réclamer)

**15 000 €**

(7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamations supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamations supérieurs à 9.000. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° D** 15 partants maximum

## GRANDE COURSE DE HAIES DE NANTES

**3372 GRAND PRIX SYNERGIE**

3 900 m

(Haies)

**24 000 €**

(11 520, 5 760, 3 360, 2 280, 1 080) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**. **Poids: 5 ans, 66 k. ; 6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 10.000 l'année dernière.

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

15 partants maximum

**3373 PRIX HUGUES DE LA BROSSE  
(Steeple-Chase)****4300 m****Lundi 25 mai 2020 à 10 h 30****19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> mars de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**15 partants maximum**

<b>Forfaits :</b>	Jeudi 28 mai 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Vendredi 29 mai 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Vendredi 29 mai 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Samedi 30 mai 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Samedi 30 mai 2020	12 h 30 Boulogne

**LYON-PARILLY**

(Pôle Régional)

Diurne

0712 158

Vendredi 29 mai 2020 à 10 h 30

**3555 PRIX DU BOIS NOIR**

3 400 m

(Haies)

**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 8.500. **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

**3587 PRIX PAUL VALERIEN PERRIN**

3 800 m

(Haies - Handicap de catégorie)

**20 000 €**

(9 000, 4 400, 2 600, 1 800, 1 000, 700, 500) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.****Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 29 mai 2020 à 15 h 30

**3588 PRIX DES MONT'S D'OR  
(Steeple-Chase)****4100 m Vendredi 29 mai 2020 à 10 h 30****17 000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1<sup>er</sup> septembre de l'année dernière inclus, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

**PRIX ANDRE BABOIN -  
3589 GRAND CROSS DE LYON  
(Steeple-Chase-Cross-Country)****5200 m****Trophée National de cross****35 000 €**

(16800, 8400, 4900, 3325, 1575) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **6ans et au-dessus**. **Poids : 65 k.** Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 15.000 l'année dernière.

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

<b>Forfaits :</b>	Mardi 2 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Mercredi 3 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Mercredi 3 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Jeudi 4 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Jeudi 4 juin 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

## TOULOUSE

(Pôle Régional)  
Semi-Nocturne

0545 158

Vendredi 29 mai 2020 à 10 h 30

### 3253 PRIX DE PECHBONNIEU

3 500 m

(Haies - Femelles)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids:** **66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

### PRIX TOULOUSE FM

3254 (PRIX GERARD SEREYS)  
(Haies - À réclamer)

3 500 m

**15 000 €**

(7200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids:** **68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k.; pour 12.000 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 7.000 porteront 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

**3255 PRIX DU PONT-LONG**

(Haies)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

**3256 PRIX GEORGES LEMAIGRE DUBREUIL****3500 m**

(Steeple-Chase - Anglo-Arabes 12,5 % et plus)

**16 000 €**

(7680, 3840, 2240, 1520, 720) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5% de sang arabe, n'ayant pas, en steeple-chases, depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans, 67 k.; 6 ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000 depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus. Les chevaux comptant au moins 18,5% de sang arabe recevront 1 k<sup>1/2</sup>; 25%, 3 k. ; 37,5%, 6 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Mardi 2 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Mercredi 3 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Mercredi 3 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Jeudi 4 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Jeudi 4 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**AIX-LES-BAINS**(1<sup>re</sup> catégorie)

Diurne

0701 159

Vendredi 29 mai 2020 à 10 h 30

**3590 PRIX SAMSE - PRIX JEAN DE SORAS** 3 800 m  
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 54 k. et n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 8.500. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

14 partants maximum

**3591 PRIX HUBERT PARMENTIER** 4 300 m  
(Steeple-Chase)**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Mercredi 3 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Jeudi 4 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Jeudi 4 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Vendredi 5 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Vendredi 5 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**AUTEUIL****PAU**

(Pôle National)

**Diurne**

0006 159

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA**110 PRIX WILD RISK**

(Haies - Handicap divisé)

(L)

Première épreuve

**3900 m Vendredi 29 mai 2020 à 10 h 30****Support d'événement****80 000 €**

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> Catégorie.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

**Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par France Galop.**

Au regard de la date d'appreciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 6 – 12 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 29 mai 2020 à 15 h 30

# ENGAGEMENTS

Dimanche 7 juin 2020 (suite)

Vendredi 29 mai 2020 à 10 h 30

**104 HARAS D'ETREHAM PRIX D'IENA** 3 500 m

(Haies - Femelles)  
(L)

**56 000 €**

(26880, 13440, 7840, 5320, 2520)

Pour pouliches de **3 ans**. **Poids: 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 15.000.

*Un souvenir sera remis par un représentant du Haras d'Etreham, au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement de la pouliche gagnante.*

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 4 – 11 obstacles** (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

**111 PRIX STANLEY** 3 500 m

(Haies - Mâles et Hongres)  
(L)

**56 000 €**

(26880, 13440, 7840, 5320, 2520)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**. **Poids: 65 k.** Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 15.000.

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 4 – 11 obstacles** (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

**151 PRIX CHRISTIAN DE TREDERN**  
(Haies - Groupe III - Femelles)**84 000 €**

(37 800, 18 480, 10 920, 7 560, 4 200, 2 940, 2 100)

**Primes F.E.E. : 9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900**

Des Primes de 9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900 seront offertes par le Fonds Européen de l'Elevage respectivement attribuées aux cinq premiers qui ne seront versées que si les chevaux sont issus d'étalons inscrits au F.E.E. ou qualifiés d'après les conditions de la Breeders'Cup et inscrits au F.E.E.

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 100.000. **Poids: 4ans, 65 k. ; 5ans, 67 k.** Les pouliches et juments ayant gagné, en course de haies, depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus, une Listed-race (Handicap excepté) porteront 1 k. ; un Groupe III ou Groupe II, 3 k. ; un Groupe I, 4 k.

*Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par France Galop.*

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 20 partants maximum

**107 GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTEUIL**  
(Haies - Groupe I)**245 000 €**

(110 250, 53 900, 31 850, 22 050, 12 250, 8 575, 6 125)

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**. **Poids: 5 ans, 66 k. ; 6ans et au-dessus, 68k.**

*Un trophée sera offert au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.*

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 12 – 16 obstacles** (Départ au Carrefour de la Source, vers le tournant d'Auteuil – Corde à gauche). 20 partants maximum

Vendredi 29 mai 2020 à 10 h 30

**114 PRIX TANERKO**

(Haies - Handicap divisé)

Deuxième épreuve

**45 000 €**

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7 500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> catégorie.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 6 – 12 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 110

**121 PRIX JAMES HENNESSY****4 400 m**

(Steeple-Chase)

(L)

**56 000 €**

(26 880, 13 440, 7 840, 5 320, 2 520)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 135.000. **Poids: 65 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 10.000 cette année et par 22.000 l'année dernière.

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 45bis – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

## Dimanche 7 juin 2020 (suite)

## ENGAGEMENTS

### 131 PRIX GINETTA II

(Steeple-Chase - Femelles - Autres Que Pur Sang)

40 000 €

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 19.000.

**Poids : 4 ans, 65 k. ; 5 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chase : 1 k. par 6.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 27 – 14 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

### 117 GRAND STEEPLE-CHASE DE PARIS

6000 m

(Steeple-Chase - Groupe I)

570 000 €

(256 500, 125 400, 74 100, 51 300, 28 500, 19 950, 14 250)

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**. **Poids : 5ans, 66 k. ; 6ans et au-dessus, 68 k.**

*Un trophée sera au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par France Galop*

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 58 – 23 obstacles** (Départ adossé à la Haie du Pavillon – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute une seconde fois la Rivière des Tribunes – Moyenne piste et piste extérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

<b>Forfaits :</b>	Mercredi 3 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Jeudi 4 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Jeudi 4 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Vendredi 5 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Vendredi 5 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**STRASBOURG  
MOULINS**

(Pôle Régional)

Semi-Nocturne

0907 160

Lundi 1<sup>er</sup> juin 2020 à 10 h 30**3890 PRIX SUPERMARCHES MATCH**  
(Haies - Handicap de catégorie)

3 800 m

**13 000 €**

(6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, en course à obstacles, depuis le 1<sup>er</sup> mars de cette année inclus, été classés dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 40.000.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 54 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 25 mai 2020 à 15 h 30

**3891 PRIX TELE VIDEO STRASSER**  
(Steeple-Chase)

3 400 m

**13 000 €**

(6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **4 et 5 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 4 ans: 65 k.; 5 ans: 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et 3.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

**3892 PRIX O'DELICES D'ENZO**  
(Steeple-Chase)

4 000 m

**13 000 €**

(6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> juin de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 3 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 4 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 4 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 5 juin 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 5 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**NANTES**

(Pôle Régional)

Diurne

0137 161

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA**3374 PRIX PIERRE LOUIS DE MAUPERTUIS**

(Haies)

**3100 m Mardi 2 juin 2020 à 10 h 30****17 000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

15 partants maximum

**3377 PRIX KERIVON****3500 m**

(Haies)

**26 000 €**

(12480, 6240, 3640, 2470, 1170) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 12.500, ni cette année été classés 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 34.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 7.000 l'année dernière.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

15 partants maximum

Mardi 2 juin 2020 à 10 h 30

**3376 PRIX PONTAVICE**

(Haies - Handicap de catégorie)

**18 000 €**(8 100, 3 960, 2 340, 1 620, 900, 630, 450) – dotation France Galop  
Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicauteur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 53 k.**  
**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

15 partants maximum

Publication des poids, le mardi 2 juin 2020 à 15 h 30

**3378 PRIX GERALD DE ROCHEFORT**

4 300 m

(Steeple-Chase)

**38 000 €**

(18 240, 9 120, 5 320, 3 610, 1 710) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 63 k. et n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classés 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 48.000. **Poids : 5 ans, 66 k. ; 6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° D 15 partants maximum**

<b>Forfaits :</b>	Jeudi 4 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Vendredi 5 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Vendredi 5 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Samedi 6 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Samedi 6 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**CRAON**

(Pôle Régional)  
Semi-Nocturne

0212 163

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

**3479** PRIX VANB FEST (PRIX ARCHY BALD)  
(Steeple-Chase)

3700 m Mercredi 3 juin 2020 à 10 h 30

**23 000 €**

(11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 12.000 ni été classés 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 35.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

**3480** PRIX CHRISETI  
(Steeple-Chase-Cross-Country)

4900 m

**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chases, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 5ans, 66 k.; 6ans et au-dessus, 68 k.** surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k. ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

Parcours n° 18 partants maximum

Forfaits :	Samedi 6 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Lundi 8 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Lundi 8 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Mardi 9 juin 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Mardi 9 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**DIEPPE**

(Pôle National)

Diurne

0404 164

Jeudi 4 juin 2020 à 10 h 30

**3769 PRIX FRANC PICARD**

(Haies - Mâles et Hongres)

3 400 m

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas reçu 5.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 2 16 partants maximum****3770 PRIX REMY MOUQUET**

3 400 m

(Haies - Femelles)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 5.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.000.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 2 16 partants maximum**

#### PRIX DU CENTRE COMMERCIAL DU

**3777** BELVEDERE DE DIEPPE  
(Haies)

**3 400 m Jeudi 4 juin 2020 à 10 h 30**

18 000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4ans**, n'ayant, en courses à obstacle, cette année, ni gagné, ni reçu 10.000 (places). **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières, qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

#### **Parcours n° 2 16 partants maximum**

PRIX DU CRÉDIT AGRICOLE

**3778** DIEPPE NORMANDIE (PX NID VERT)  
(Hajes)

3800 m

18000 €

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 12.000 en courses à obstacles (victoires et places). **Poids: 5 ans; 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières, qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

#### **Parcours n° 3 16 partants maximum**

# ENGAGEMENTS

## Vendredi 12 juin 2020 (suite)

Jeudi 4 juin 2020 à 10 h 30

**3779 PRIX BONTEMPS** 4 500 m

(Steeple-Chase - À réclamer)

**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, mis à réclamer pour 9 000, 11 000 ou 13 000. **Poids: 5 ans, 67 k.; 6ans et au-dessus, 69 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 11 000 porteront 2 k., pour 13 000 4 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, reçu en steeple-chase, une allocation de 7 000 porteront 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 7 16 partants maximum**

Forfaits:	Lundi 8 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Mardi 9 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Mardi 9 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Mercredi 10 juin 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Mercredi 10 juin 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

## TOULOUSE

(Pôle Régional)

Diurne

0545 164

**3257 PRIX ALAIN GRIMAUDS** 3 900 m

(Haies)

**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 8.500. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**16 partants maximum**

**3258 PRIX DE MAGRENS**

(Steeple-Chase)

**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

**3259 PRIX EQUIDIA**

(Steeple-Chase)

**3500 m****19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans**, n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Lundi 8 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Mardi 9 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Mardi 9 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Mercredi 10 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Mercredi 10 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**AUTEUIL  
CLAIREFONTAINE**

(Pôle National)

Semi-Nocturne

0006 165

Vendredi 5 juin 2020 à 10 h 30

**42 PRIX GEOGRAPHIE**

(Haies - Femelles)

(Inédits)

**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids: 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru, cinq fois en courses au galop, recevront 2 k.**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses, ainsi que les remises de poids accordées aux femmes jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

**41 PRIX GRANDAK**

(Haies - Mâles et Hongres)

(Inédits)

**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru. **Poids: 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop, recevront 2 k.**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses, ainsi que les remises de poids accordées aux femmes jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

**143 PRIX DANIEL LESCALLE**

(Haies - Handicap divisé)

Première épreuve

**80 000 €**

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> catégorie.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 5 juin 2020 à 15 h 30

**144 PRIX DE ROYAN****3600 m**

(Haies - Handicap divisé)

Deuxième épreuve

**45 000 €**

(20 250, 9 900, 5 850, 4 050, 2 250, 1 575, 1 125)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> catégorie.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.**

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, s'appliquent dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 143

# ENGAGEMENTS

Samedi 13 juin 2020 (suite)

Vendredi 5 juin 2020 à 10 h 30

PRIX ALAIN DU BREIL - COURSE DE HAIES  
**113** DE PRINTEMPS DES QUATRE ANS **3 900 m**  
(Haies - Groupe I)

**175 000 €**

(78 750, 38 500, 22 750, 15 750, 8 750, 6 125, 4 375)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 67 k.**

*Un trophée sera remis au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.*

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 6 – 12 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

**115** PRIX FERDINAND DUFUAURE **4 400 m**  
(Steeple-Chase - Groupe I)

**220 000 €**

(99 000, 48 400, 28 600, 19 800, 11 000, 7 700, 5 500)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 67 k.**

*Un trophée sera remis au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, au cavalier d'entraînement et à l'éleveur du cheval gagnant par FRANCE GALOP.*

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 45bis – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

**146 PRIX COLOMBELLES**

(Steeple-Chase - À réclamer)

**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

**3 700 m Vendredi 5 juin 2020 à 10 h 30**

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, cette année, en steeple-chase une allocation de 10.000 portera 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 34 – 13 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

**147 PRIX XAVIER DE CHEVIGNY****4 400 m**

(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

**52 000 €**

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

**Conditions particulières :**

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 et 6 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en steeple-chase, ni cette année reçu une allocation de 27.000, ni depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière été classé premier d'une course d'une dotation totale de 60.000. **Poids: 5ans, 66 k. ; 6ans, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 9.000 cette année et par 20.000 l'année dernière.

**L'Association AQPS remettra un trophée au propriétaire du cheval gagnant.**

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ainsi que les remises de poids accordées aux femmes jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 45bis – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

# ENGAGEMENTS

## Samedi 13 juin 2020 (suite)

Vendredi 5 juin 2020 à 10 h 30

**102 PRIX GUILLAUME JAVOY**

(Steeple-Chase)

**3 700 m**

**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en steeple-chases à Auteuil, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations.  
**Poids:** **5ans, 66 k.; 6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 34 – 13 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

<b>Forfaits :</b>	Mardi 9 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Mercredi 10 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Mercredi 10 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Jeudi 11 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Jeudi 11 juin 2020	12 h 30 Boulogne

## MOULINS

(Pôle Régional)

Diurne

0716 165

**Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA**

### **3592 PRIX DES VOLCANS D'AUVERGNE**

(Haies - Femelles)

(Maiden)

**15 000 €**

(7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3ans**, n'ayant jamais gagné. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (places): 1 k. par 1.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 10 15 partants maximum**

### **3593 PRIX DES ISLES**

(Haies - Autres Que Pur Sang)

**3500 m****15 000 €**

(7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 10 15 partants maximum**

**3500 m Vendredi 5 juin 2020 à 10 h 30**

# ENGAGEMENTS

## Samedi 13 juin 2020 (suite)

Vendredi 5 juin 2020 à 10 h 30

**3594 PRIX ANTOINE DE VAZELHES** 4 700 m  
(Steeple-Chase-Cross-Country)

**15 000 €**

(7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 et 6 ans**, les 6 ans n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 5 ans, 67 k., 6 ans, 69 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 5.000 depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**Parcours n° 15 partants maximum**

<b>Forfaits:</b>	Mardi 9 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Mercredi 10 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Mercredi 10 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Jeudi 11 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Jeudi 11 juin 2020	12 h 30 Boulogne

## AIX-LES-BAINS

(1<sup>re</sup> catégorie)

Semi-Nocturne

0701 166

### 3595 PRIX DU REWARD

(Haies)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses de haies, ni reçu une allocation de 7.000, ni été classés 2<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 20.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

14 partants maximum

### 3596 PRIX DU GRAND COLOMBIER

3600 m

(Steeple-Chase)

**17 000 €**

(8160, 4080, 2380, 1615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

16 partants maximum

Vendredi 5 juin 2020 à 10 h 30

PRIX TOUR DES MEMERES -  
**3597** PRIX DU NIVOLET **3 900 m**  
 (Steeple-Chase - Handicap de catégorie)  
**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop  
 Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000.

**Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k. La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

Au regard de la date d'appréciation de la validité des engagements, de l'incertitude des mesures sanitaires et des contrôles aux frontières qui seront imposés par les pouvoirs publics aux dates des courses figurant au planning prévisionnel et de la progressivité de la reprise de l'activité hippique sur le territoire, les courses se courant jusqu'au 14 juin 2020 inclus seront ouvertes aux seuls titulaires d'une autorisation délivrée par FRANCE GALOP, sauf cas particulier de confinement en France.

**16 partants maximum**

Publication des poids, le vendredi 5 juin 2020 à 15 h 30

<b>Forfaits:</b>	Mercredi 10 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Jeudi 11 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Jeudi 11 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Vendredi 12 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Vendredi 12 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**CLAIREFONTAINE**

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

(Pôle National)

Diurne

0310 167

**3684 PRIX BELLE ISLE**

(Haies - Mâles et Hongres)

**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° H6** 18 partants maximum

**3400 m Lundi 8 juin 2020 à 10 h 30**

**3685 PRIX ASTROLABE**

(Haies - Femelles)

**3400 m**

**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids: 66k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° H6** 18 partants maximum

**3686 PRIX LA BELLE FERRONNIERE**

(Haies - À réclamer)

**3600 m**

**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, reçu une allocation de 10.000 en courses de haies porteront 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° H7** 18 partants maximum

Lundi 8 juin 2020 à 10 h 30

**3687 PRIX JASON**

(Haies - Femelles)

3 600 m

**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop  
 Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 10.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° H7** 18 partants maximum

**3688 PRIX TREMBLEUR**

3 600 m

(Haies)

**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620) – dotation France Galop  
 Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, en course de haies, cette année, reçu une allocation de 12.000. **Poids : 5ans, 66 k. ; 6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° H7** 18 partants maximum

**3689 PRIX COURSEUSE DE NUIT**

3 700 m

(Steeple-Chase)

**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) – dotation France Galop  
 Pour tous poulains et pouliches de **4ans**, n'ayant, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 12.500; ni été classé 2<sup>e</sup> d'une course d'une dotation totale de 45.000. **Poids : 67k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçus en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° S3** 18 partants maximum

**3690 PRIX REVENGE**

(Steeple-Chase)

**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu une allocation de 13.500. **Poids:** **5 ans, 66 k.; 6ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° S7** 18 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 10 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 11 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 11 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 12 juin 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 12 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**LE LION D'ANGERS**

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

(Pôle Régional)

Diurne

0218 167

**3375 PRIX DOMINIQUE DE BROGLIE****3700 m**

(Haies)

**17 000 €**

(8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacle, reçu une allocation de 4.000. **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

**3481 PRIX CHARLES DE NOBLET****4000 m**

(Steeple-Chase)

**19 000 €**

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° PI – Intérieur** 16 partants maximum

# ENGAGEMENTS

## Lundi 15 juin 2020 (suite)

Lundi 8 juin 2020 à 10 h 30

### 3482 PRIX JASMIN II

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

21 000 €

(9 450, 4 620, 2 730, 1 890, 1 050, 735, 525) – dotation France Galop  
Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 11.000, ni été classés 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 30.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56k.  
La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le lundi 8 juin 2020 à 15 h 30

### 3483 PRIX PAUL COCHARD

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4 500 m

19 000 €

(9 120, 4 560, 2 660, 1 805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 et 6ans**, les 5 ans n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 15.000 (victoires et places), les 6 ans n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1<sup>er</sup> juillet de l'année dernière inclus, reçu 15.000 (victoires et places). **Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k.**  
Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

### FRANCE SIRE

### 3471 PRIX ANJOU-LOIRE CHALLENGE

(Steeple-Chase-Cross-Country)

5 800 m

(L)

55 000 €

(24 750, 12 100, 7 150, 4 950, 2 750, 1 925, 1 375) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **6ans et au-dessus**, ayant été classés dans les trois premiers d'un steeple-chase de dotation totale de 16.000 depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018 inclus. **Poids : 68 k.**

20 partants maximum

Forfaits:	Mercredi 10 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires:	Jeudi 11 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes:	Jeudi 11 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part.:	Vendredi 12 juin 2020	10 h 30 Boulogne
Montes:	Vendredi 12 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**DAX**(1<sup>re</sup> catégorie)

Diurne

0516 168

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA**3260 PRIX FELIX LABAT**

(Haies)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 8.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies : 1 k. par 2.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

14 partants maximum

**3500 m Lundi 8 juin 2020 à 10 h 30****3261 GRAND STEEPLE-CHASE DE DAX****4100 m**

(Steeple-Chase)

**38 000 €**

(18240, 9120, 5320, 3610, 1710) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 12.000. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

Parcours n° 1 14 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Jeudi 11 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Vendredi 12 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Vendredi 12 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Samedi 13 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Samedi 13 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**AUTEUIL**  
**DIEPPE**  
(Pôle National)

Diurne

0006 170

Mercredi 10 juin 2020 à 10 h 30

**141 PRIX DU JURANCON** 3 500 m  
(Haies - À réclamer - Femelles)

**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour pouliches de **3ans**, mises à réclamer au minimum pour 11.000 avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, toute pouliche ayant reçu, cette année, en courses de haies, une allocation de 10.000 portera 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 4 – 11 obstacles** (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

**142 PRIX PORT SAID** 3 500 m  
(Haies - À réclamer - Mâles et Hongres)

**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour poulains entiers et hongres de **3ans**, mis à réclamer au minimum pour 11.000 avec prix de réclamation supérieur de 2.000 en 2.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout poulain ayant reçu, cette année, en course de haies, une allocation de 10.000, portera 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 4 – 11 obstacles** (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

**158 PRIX GERALD DE ROCHEFORT** 3 900 m  
(Haies)  
(L)

**52 000 €**

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies: 1 k. par 13.000 cette année et par 28.000 l'année dernière.

**Parcours n° 6 – 12 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

**3865 PRIX EL PASO III**

(Haies - Autres Que Pur Sang)

**36000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant, ni reçu en courses de haies une allocation de 12.000, ni reçu d'allocation en steeple-chase. **Poids: 67k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

**161 PRIX DAWN RUN****3900 m**

(Haies)

(L)

**52 000 €**

(24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**. **Poids: 5 ans, 65 k. ; 6ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 19.000 cette année et par 40.000 l'année dernière.

**Parcours n° 6 – 12 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 20 partants maximum

**140 PRIX LINDOR****3700 m**

(Steeple-Chase - Femelles)

**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 26.000 (victoires et places) en steeple-chase. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en steeple-chases: 1 k. par 4.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 34 – 13 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

Mercredi 10 juin 2020 à 10 h 30

**145 PRIX CALDARIUM**

(Steeple-Chase)

3 500 m

**40 000 €**

(19 200, 9 600, 5 600, 3 800, 1 800)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant, en steeple-chases, ni reçu une allocation de 19.000, ni été classé 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course d'une dotation totale de 45.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 27 – 14 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

**123 PRIX ARISTOTE**

(Steeple-Chase)

4 400 m

**48 000 €**

(23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 20.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 14.000 l'année dernière.

**Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ainsi que les remises de poids accordées aux femmes jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.**

**Parcours n° 45bis – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

**124 PRIX SPIROU**

(Steeple-Chase - Femelles)

3 700 m

**41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour juments de **5ans et au-dessus**, n'ayant, en steeple-chase, depuis le 1<sup>er</sup> septembre de l'année dernière inclus, ni reçu une allocation de 15.000, ni été classé 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 52.000. **Poids: 5ans, 65 k. ; 6ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 34 – 13 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière). 18 partants maximum

**155 PRIX RIGOLETTO**(Steeple-Chase)  
(L)**70 000 €**

(33 600, 16 800, 9 800, 6 650, 3 150)

**4400 m Mercredi 10 juin 2020 à 10 h 30**

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**. **Poids: 5 ans, 65 k. ; 6ans et au-dessus, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 19.000 cette année et par 45.000 l'année dernière. En outre, tout cheval ayant, en steeple-chase, reçu une allocation de 52.000, cette année, portera 2 k.

**Parcours n° 46 – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases). 20 partants maximum

<b>Forfaits :</b>	Samedi 13 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Lundi 15 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Lundi 15 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Mardi 16 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Mardi 16 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**LA TESTE-DE-BUCH**(1<sup>re</sup> catégorie)

Semi-Nocturne

0550 172

Vendredi 12 juin 2020 à 10 h 30

**3262 PRIX DE L'HIPPODROME DE POMPADOUR 3 600 m**  
(Haies)**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

**3263 PRIX NAPOLEON III 3 400 m**  
(Haies - Anglo-Arabs 12,5 % et plus)**15 000 €**

(7200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **4 ans et au-dessus**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5% de sang arabe n'ayant, en course à obstacles, ni reçu 22.000 (victoires et places) ni reçu une allocation de 8.000. **Poids:** **4 ans, 66 k. ; 5 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 18,5% de sang arabe recevront 1 k.<sup>1/2</sup>, 25%, 3 k., 37,5%, 6 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Mardi 16 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Mercredi 17 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Mercredi 17 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Jeudi 18 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Jeudi 18 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**LES SABLES D'OLONNE**
**Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA**
(1<sup>re</sup> catégorie)

Diurne

0127 172

**3379 PRIX PIERRE DE LA BASSETIERE**

(Haies - Femelles - Autres Que Pur Sang)

**3800 m Vendredi 12 juin 2020 à 10 h 30****18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en courses à obstacles, ni reçu une allocation de 8.500, ni reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 4 ans, 66 k.; 5 ans, 68 k.**  
 Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k;  
 ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

**3380 PRIX GEORGES BATIOT****4200 m**

(Haies)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, en courses de haies, été classés, cette année, 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> d'une course d'une dotation totale de 20.000. **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.**  
 Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k;  
 ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

15 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Mardi 16 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Mercredi 17 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Mercredi 17 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Jeudi 18 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Jeudi 18 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**LYON-PARILLY**

(Pôle Régional)

Diurne

0712 173

Vendredi 12 juin 2020 à 10 h 30

**3598 PRIX DE LA PART DIEU**

3 400 m

(Haies)

**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

**3599 GRANDE COURSE DE HAIES DE LYON**

4 000 m

(Haies - Handicap)

**36 000 €**

(16 200, 7 920, 4 680, 3 240, 1 800, 1 260, 900) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant, cette année, en courses de haies, ni reçu une allocation de 12.000, ni été classés 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course d'une dotation totale de 34.000.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 12 juin 2020 à 15 h 30

**3575 PRIX DU MONT GERBIER DE JONC**

4 100 m

(Steeple-Chase)

**28 000 €**

(13 440, 6 720, 3 920, 2 660, 1 260) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 5.000 cette année et par 7.000 l'année dernière.**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.**

16 partants maximum

## PRIX CLAUDE GINDRE - GRAND STEEPLE

**3600** CHASE DE LYON  
 (Steeple-Chase - Handicap)  
 (L)

**48 000 €**

(21 600, 10 560, 6 240, 4 320, 2 400, 1 680, 1 200) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu une allocation de 18.000 en steeple-chases.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

16 partants maximum

Publication des poids, le vendredi 12 juin 2020 à 15 h 30

**4100 m Vendredi 12 juin 2020 à 10 h 30**

Forfaits :	Mercredi 17 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 18 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 18 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 19 juin 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 19 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**NANCY-BRABOIS**  
**VICHY**  
 (Pôle Régional)  
 Semi-Nocturne

Réunion PREMIUM  
 ÉQUIDIA

**3642 GRANDE COURSE DE HAIES****3400 m**

(Haies)

**22 000 €**

(10 560, 5 280, 3 080, 2 090, 990) – dotation France Galop

Pour tous poulinas et pouliches de **4ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni reçu une allocation de 12.500, ni été classés 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 34.000. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

# ENGAGEMENTS

## Dimanche 21 juin 2020 (suite)

Vendredi 12 juin 2020 à 10 h 30

**3643 PRIX DE LA PLACE D'ALLIANCE**

(Haies)

**3 800 m**

**18 000 €**

(8 640, 4 320, 2 520, 1 710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> septembre de l'année dernière inclus, en courses à obstacles, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids : 5ans : 66 k. ; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

<b>Forfaits :</b>	Mercredi 17 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Jeudi 18 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes :</b>	Jeudi 18 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part. :</b>	Vendredi 19 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes :</b>	Vendredi 19 juin 2020	12 h 30 Boulogne

Mardi 23 juin 2020

ENGAGEMENTS

## AUTEUIL CLAIREFONTAINE

(Pôle National)

Diurne

0006 175

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

**101** PRIX SAINT SAUVEUR  
(Steeple-Chase - Handicap)  
(L)

4400 m Lundi 15 juin 2020 à 10 h 30

### Support d'événement

**76 000 €**

(34 200, 16 720, 9 880, 6 840, 3 800, 2 660, 1 900)

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, ayant reçu une allocation en steeple-chase depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus, mais n'ayant pas reçu, en steeple-chase, une allocation de 56.000 cette année et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> catégorie.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72k.**

*Un souvenir sera offert au Propriétaire, à l'Entraîneur, au Jockey et au Cavalier d'entraînement du cheval gagnant par FRANCE GALOP.*

**Parcours n° 45bis – 18 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum  
Publication des poids, le lundi 15 juin 2020 à 15 h 30

**126** PRIX ROCKING CHAIR  
(Haies - Mâles et Hongres)

3500 m

**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour poulinas entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas reçu 18.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 4 – 11 obstacles** (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

# ENGAGEMENTS

Mardi 23 juin 2020 (suite)

Lundi 15 juin 2020 à 10 h 30

**127 PRIX BOIS ROUAUD**

(Haies - Femelles)

**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas reçu 18.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 4 – 11 obstacles** (Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

**150 PRIX PHARAON**

(Haies)

**36 000 €**

(17 280, 8 640, 5 040, 3 420, 1 620)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas reçu 16.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues (victoires et places) en courses de haies: 1 k. par 4.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

**159 PRIX D'ACHERES**

(Haies - À réclamer)

**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, mis à réclamer au minimum pour 11.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. **Poids: 68 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 11.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant reçu, cette année, en courses de haies, une allocation de 10.000 portera 2 k.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum

**160 PRIX DE CHANTILLY**

(Haies - Handicap)

**50 000 €**

(22 500, 11 000, 6 500, 4 500, 2 500, 1 750, 1 250)

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, cette année, reçu une allocation de 21.000.**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.****Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ainsi que les remises de poids accordées aux femmes jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° 6 – 12 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes). 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 15 juin 2020 à 15 h 30

**3900 m Lundi 15 juin 2020 à 10 h 30****152 PRIX DU VESINET****3600 m**

(Haies - À réclamer)

**20 000 €**

(9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900)

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, mis à réclamer au minimum pour 9.000, au maximum pour 17.000, avec prix de réclamation intermédiaires de 2.000 en 2.000. **Poids: 5ans, 67 k. ; 6ans et au-dessus, 69 k.** Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, reçu en courses de haies, une allocation de 10.000 portera 2 k.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.****Parcours n° 5 – 11 obstacles** (Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche). 18 partants maximum**162 PRIX KATKO****3500 m**

(Steeple-Chase - Handicap de catégorie)

**50 000 €**

(22 500, 11 000, 6 500, 4 500, 2 500, 1 750, 1 250)

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**.**Seront qualifiés dans cette épreuve, les poulains et les pouliches auxquels le handicauteur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 60k.****La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.****Les remises de poids prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ainsi que les remises de poids accordées aux femmes jockeys ne sont pas applicables dans ce prix.****Parcours n° 27 – 14 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 15 juin 2020 à 15 h 30

# ENGAGEMENTS

## Mardi 23 juin 2020 (suite)

Lundi 15 juin 2020 à 10 h 30

**163 PRIX AL CAPONE II**

(Steeple-Chase - Autres Que Pur Sang)

**3 500 m**

**41 000 €**

(19 680, 9 840, 5 740, 3 895, 1 845)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **4 ans**, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.500. **Poids: 67k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 4.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 27 – 14 obstacles** (Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases). 18 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Jeudi 18 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Vendredi 19 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Vendredi 19 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Samedi 20 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Samedi 20 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**DIEPPE**

(Pôle National)  
Semi-Nocturne

0404 177

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

**3780 PRIX ALCIBIADE**

(Haies - Femelles)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000 en courses de haies. **Poids: 66k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 2** 16 partants maximum

**3400 m Mercredi 17 juin 2020 à 10 h 30****3776 PRIX SOLDAT**

(Haies - Mâles et Hongres)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 5.000 en courses de haies. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 2** 16 partants maximum

**3400 m****PRIX UNRPA NEUVILLE-LES-DIEPPE****3781 (PRIX PETITE FORTUNE)**

(Haies)

**3400 m****18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4ans**, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 en courses à obstacles. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 2** 16 partants maximum

# ENGAGEMENTS

Jeudi 25 juin 2020 (suite)

Mercredi 17 juin 2020 à 10 h 30

**3782 GRANDE COURSE DE HAIES DE DIEPPE** 3 800 m

(Haies - Handicap divisé)

Première épreuve

**80 000 €**

(36000, 17600, 10400, 7200, 4000, 2800, 2000) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> Catégorie.

**Les références applicables dans ce handicap seront pour les 5ans, +6; 6ans et au-dessus, +8.**

**Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

**Parcours n° 3** 16 partants maximum

Publication des poids, le mercredi 17 juin 2020 à 15 h 30

**3783 PRIX JEAN RIBAULT**

3 800 m

(Haies - Handicap divisé)

Deuxième épreuve

**45 000 €**

(20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> Catégorie.

**Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.**

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, s'appliquent dans ce prix.**

**Parcours n° 3** 16 partants maximum

Engagement dans la course n° 3782

**3784 PRIX DES ANDELYS**

3 500 m

(Steeple-Chase)

**19 000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous poulinets et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.500. **Poids: 67k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 5** 16 partants maximum

**3785 PRIX SAINT DES SAINTS**  
(Steeple-Chase)**3900 m****Mercredi 17 juin 2020 à 10 h 30****19 000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, depuis le 1<sup>er</sup> décembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 6** 16 partants maximum**3786 PRIX DEMON II**  
(Steeple-Chase)**3900 m****19 000 €**

(9120, 4560, 2660, 1805, 855) – dotation France Galop

Pour tous chevaux **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas en courses à obstacles, depuis le 1<sup>er</sup> juillet de l'année dernière inclus reçu 10.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° 6** 16 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Samedi 20 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires :</b>	Lundi 22 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Lundi 22 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Mardi 23 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Mardi 23 juin 2020	12 h 30 Boulogne

# ENGAGEMENTS

Lundi 29 juin 2020

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

# CLAIREFONTAINE

(Pôle National)  
Diurne  
0310 181

**Lundi 22 juin 2020 à 10 h 30**

**3691 PRIX LEOPOLD D'ORSETTI** 3900 m  
(Steeple-Chase - Handicap divisé)  
Première épreuve

#### **Support d'événement**

80 000 €

(36 000, 17 600, 10 400, 7 200, 4 000, 2 800, 2 000) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> Catégorie.

**La référence applicable dans ce Handicap sera +6 +8.**

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72k.

**Parcours n° S7** 18 partants maximum  
Publication des poids, le lundi 22 juin 2020 à 15 h 30

**3692** PRIX DU DOUET **3400 m**

(Haies - Mâles et Hongres)

(Inédits)

24 000 €

(11520, 5760, 3360, 2280, 1080) = dotation France Galop

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant jamais couru.

**Poids:** 68 k. Les poulauds n'ayant pas couru cinq fois, en courses au galop, recevront 2 k.

**Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**

#### **Parcours n° H6 18 partants maximum**

**3693** PRIX LES OUVRES      **3400 m**

(Hajes - Femelles)

(Inédits)

24 000 €

(11520 5760 3360 2280 1080) = dotation France Galop

Pour pouliches de **3 ans**, n'ayant pas couru. **Poids: 68 k.** Les pouliches n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

**Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix.**

#### **Parcours n° H6 18 partants maximum**

**3694 PRIX DES OEILLETS**

(Haies)

**26 000 €**

(12 480, 6 240, 3 640, 2 470, 1 170) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

**Parcours n° H6** 18 partants maximum**3695 PRIX DES FORSYTHIAS****3 400 m**

(Haies - Handicap)

**31 000 €**

(13 950, 6 820, 4 030, 2 790, 1 550, 1 085, 775) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, cette année, reçu une allocation de 19.000.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.**

**Parcours n° H6** 18 partants maximum

Publication des poids, le lundi 22 juin 2020 à 15 h 30

**3696 PRIX DE PENNEDEPIE****3 600 m**

(Haies)

**31 000 €**

(14 880, 7 440, 4 340, 2 945, 1 395) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, reçu 30.000 en courses de haies (victoires et places). **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 7.000 cette année et par 16.000 l'année dernière.

**Parcours n° H7** 18 partants maximum**3697 PRIX DU CASINO****3 700 m**

(Steeple-Chase)

**31 000 €**

(14 880, 7 440, 4 340, 2 945, 1 395) – dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de **4 ans**. **Poids: 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

**Parcours n° S3** 18 partants maximum

# ENGAGEMENTS

## Lundi 29 juin 2020 (suite)

Lundi 22 juin 2020 à 10 h 30

**3698** PRIX RIDEO 3 900 m

(Steeple-Chase - Handicap divisé)  
Deuxième épreuve

**45 000 €**

(20250, 9900, 5850, 4050, 2250, 1575, 1125) – dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de **5 ans et au-dessus**, ayant couru depuis le 1<sup>er</sup> janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course Premium, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1<sup>re</sup> Catégorie.

**La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72k.**

**Parcours n° S7** 18 partants maximum

Engagement dans la course n° 3691

Forfaits :	Mercredi 24 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Engts supplémentaires :	Jeudi 25 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Part. prob. & montes :	Jeudi 25 juin 2020	11 h 30 Boulogne
Annul. Part. :	Vendredi 26 juin 2020	10 h 30 Boulogne
Montes :	Vendredi 26 juin 2020	12 h 30 Boulogne

Réunion PREMIUM  
ÉQUIDIA

## LA TESTE-DE-BUCH

(1<sup>re</sup> catégorie)

Diurne

0550 181

**3264** PRIX DE LA VILLE D'ARES 3 400 m

(Haies - Femelles)

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches de **3ans**, n'ayant pas, en course de haies, reçu une allocation de 9.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

**3265** PRIX GEORGES DE CASTELMUR  
(Haies)

**3900 m** **Lundi 22 juin 2020 à 10 h 30**

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu 20.000 (victoires et places). **Poids: 5 ans, 66 k.; 6 ans et au-dessus, 68 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

16 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Mercredi 24 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Jeudi 25 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Jeudi 25 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Vendredi 26 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Vendredi 26 juin 2020	12 h 30 Boulogne

**AIX-LES-BAINS**(1<sup>re</sup> catégorie)

Semi-Nocturne

0701 182

Lundi 22 juin 2020 à 10 h 30

**3601 PRIX DE LA DENT DU CHAT**  
(Haies)

3400 m

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour tous poulinets et pouliches de **3ans**, n'ayant pas en courses de haies reçu une allocation de 6.000. **Poids:** **67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

14 partants maximum

**3602 PRIX DU GRAND TETRAS**  
(Haies - Femelles)

3400 m

**18 000 €**

(8640, 4320, 2520, 1710, 810) – dotation France Galop

Pour pouliches et juments de **4 et 5 ans**, n'ayant, en course à obstacles, ni reçu une allocation de 9.000 ni été classées 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> d'une course de dotation totale de 25.000. **Poids:** **4 ans, 65 k. ; 5 ans, 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500.**Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k ; ceux n'ayant pas gagné soixante-dix courses recevront, 1 k.**

14 partants maximum

<b>Forfaits:</b>	Jeudi 25 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Engts supplémentaires:</b>	Vendredi 26 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Part. prob. &amp; montes:</b>	Vendredi 26 juin 2020	11 h 30 Boulogne
<b>Annul. Part.:</b>	Samedi 27 juin 2020	10 h 30 Boulogne
<b>Montes:</b>	Samedi 27 juin 2020	12 h 30 Boulogne

# **Index**

**Date des journées de courses**  
(indicateur des catégories d'hippodromes)

**Dates de réunion par hippodrome**

**Liste des noms de prix**

**Courses par âge et catégorie**

**Bureaux technique régionaux**

**Adresses utiles**

## Dates des journées de courses

date	hippodrome	page
<b>Lundi 1<sup>er</sup> juin 2020</b>	DIEPPE (Pôle National) SENONNES-POUANCE (2 <sup>e</sup> catégorie A)	15 19
<b>Mardi 2 juin 2020</b>	NANTES (Pôle Régional)	20
<b>Samedi 6 juin 2020</b>	LYON-PARILLY (Pôle Régional) TOULOUSE (Pôle Régional)	22 24
<b>Dimanche 7 juin 2020</b>	AIX-LES-BAINS (1 <sup>re</sup> catégorie) AUTEUIL (Pôle National)	26 27
<b>Lundi 8 juin 2020</b>	STRASBOURG (Pôle Régional)	32
<b>Mardi 9 juin 2020</b>	NANTES (Pôle Régional)	33
<b>Jeudi 11 juin 2020</b>	CRAON (Pôle Régional)	35
<b>Vendredi 12 juin 2020</b>	DIEPPE (Pôle National) TOULOUSE (Pôle Régional)	36 38
<b>Samedi 13 juin 2020</b>	AUTEUIL (Pôle National) MOULINS (Pôle Régional)	40 45
<b>Dimanche 14 juin 2020</b>	AIX-LES-BAINS (1 <sup>re</sup> catégorie)	47
<b>Lundi 15 juin 2020</b>	CLAIREFONTAINE (Pôle National) LE LION D'ANGERS (Pôle Régional)	49 51
<b>Mardi 16 juin 2020</b>	DAX (1 <sup>re</sup> catégorie)	53
<b>Jeudi 18 juin 2020</b>	AUTEUIL (Pôle National)	54
<b>Samedi 20 juin 2020</b>	LA TESTE-DE-BUCH (1 <sup>re</sup> catégorie) LES SABLES D'OLONNE (1 <sup>re</sup> catégorie)	58 59
<b>Dimanche 21 juin 2020</b>	LYON-PARILLY (Pôle Régional) NANCY-BRABOIS (Pôle Régional)	60 61
<b>Mardi 23 juin 2020</b>	AUTEUIL (Pôle National)	63
<b>Jeudi 25 juin 2020</b>	DIEPPE (Pôle National)	67
<b>Lundi 29 juin 2020</b>	CLAIREFONTAINE (Pôle National) LA TESTE-DE-BUCH (1 <sup>re</sup> catégorie)	70 72
<b>Mardi 30 juin 2020</b>	AIX-LES-BAINS (1 <sup>re</sup> catégorie)	74

## Dates de réunion par hippodrome

hippodrome	date	page
AIX-LES-BAINS (1 <sup>re</sup> catégorie)	07 juin 14 juin 30 juin	26 47 74
AUTEUIL (Pôle National)	07 juin 13 juin 18 juin 23 juin	27 40 54 63
CLAIREFONTAINE (Pôle National)	15 juin 29 juin	49 70
CRAON (Pôle Régional)	11 juin	35
DAX (1 <sup>re</sup> catégorie)	16 juin	53
DIEPPE (Pôle National)	01 juin 12 juin 25 juin	15 36 67
LA TESTE-DE-BUCH (1 <sup>re</sup> catégorie)	20 juin 29 juin	58 72
LE LION D'ANGERS (Pôle Régional)	15 juin	51
LES SABLES D'OLONNE (1 <sup>re</sup> catégorie)	20 juin	59
LYON-PARILLY (Pôle Régional)	06 juin 21 juin	22 60
MOULINS (Pôle Régional)	13 juin	45
NANCY-BRABOIS (Pôle Régional)	21 juin	61
NANTES (Pôle Régional)	02 juin 09 juin	20 33
SENONNES-POUANCE (2 <sup>e</sup> catégorie A)	01 juin	19
STRASBOURG (Pôle Régional)	08 juin	32
TOULOUSE (Pôle Régional)	06 juin 12 juin	24 38

**Prix**

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
ACHERES	23 juin	AUTEUIL	159	64
AL CAPONE II	23 juin	AUTEUIL	163	66
ALAIN DU BREIL - COURSE DE HAIES				
DE PRINTEMPS DES QUATRE ANS	13 juin	AUTEUIL	113	42
ALAIN GRIMAUX	12 juin	TOULOUSE	3257	38
ALCIBIADE	25 juin	DIEPPE	3780	67
ANDELYS	25 juin	DIEPPE	3784	68
ANDRE BABOIN - GRAND CROSS DE LYON	06 juin	LYON-PARilly	3589	23
ANTOINE DE VAZELHES	13 juin	MOULINS	3594	46
ARISTOTE	18 juin	AUTEUIL	123	56
ASTROLABE	15 juin	CLAIREFONTAINE	3685	49
BELLE ISLE	15 juin	CLAIREFONTAINE	3684	49
BOIS NOIR	06 juin	LYON-PARilly	3555	22
BOIS ROUAUD	23 juin	AUTEUIL	127	64
BONTEMPS	12 juin	DIEPPE	3779	38
BUISSONNET	01 juin	DIEPPE	3759	15
CADOUDAL	01 juin	DIEPPE	3773	17
CALDARIUM	18 juin	AUTEUIL	145	56
CASINO	29 juin	CLAIREFONTAINE	3697	71
CENTRE COMMERCIAL DU BELVEDERE DE DIEPPE	12 juin	DIEPPE	3777	37
CHANTILLY	23 juin	AUTEUIL	160	65
CHARLES DE NOBLET	15 juin	LE LION D'ANGERS	3481	51
CHRISETI	11 juin	CRAON	3480	35
CHRISTIAN DE TREDERN	07 juin	AUTEUIL	151	29
CLAUDE GINDRE -				
GRAND STEEPLE CHASE DE LYON	21 juin	LYON-PARilly	3600	61
COLOMBELLES	13 juin	AUTEUIL	146	43
COUFFE	02 juin	NANTES	3371	20
COUREUSE DE NUIT	15 juin	CLAIREFONTAINE	3689	50
CREDIT AGRICOLE DIEPPE NORMANDIE				
(PX NID VERT)	12 juin	DIEPPE	3778	37
DANIEL LESCALLE	13 juin	AUTEUIL	143	41
DAWN RUN	18 juin	AUTEUIL	161	55
DEMON II	25 juin	DIEPPE	3786	69
DENT DU CHAT	30 juin	AIX-LES-BAINS	3601	74
DOM PASQUINI	01 juin	DIEPPE	3761	16
DOMINIQUE DE BROGLIE	15 juin	LE LION D'ANGERS	3375	51
DOUET	29 juin	CLAIREFONTAINE	3692	70
EL PASO III	18 juin	AUTEUIL	3865	55
EQUIDIA	12 juin	TOULOUSE	3259	39
FELIX LABAT	16 juin	DAX	3260	53
FERDINAND DUFRAURE	13 juin	AUTEUIL	115	42
FORSYTHIAS	29 juin	CLAIREFONTAINE	3695	71
FRANC PICARD	12 juin	DIEPPE	3769	36
FRANCE SIRE ANJOU-LOIRE CHALLENGE	15 juin	LE LION D'ANGERS	3471	52
GEOGRAPHIE	13 juin	AUTEUIL	42	40
GEORGES BATIOT	20 juin	LES SABLES D'OLONNE	3380	59
GEORGES DE CASTELMUR	29 juin	LA TESTE-DE-BUCH	3265	73
GEORGES LEMAIGRE DUBREUIL	06 juin	TOULOUSE	3256	25
GERALD DE ROCHEFORT	09 juin	NANTES	3378	34
GERALD DE ROCHEFORT	18 juin	AUTEUIL	158	54
GINETTA II	07 juin	AUTEUIL	131	31
GRAND COLOMBIER	14 juin	AIX-LES-BAINS	3596	47
GRAND MAITRE	01 juin	DIEPPE	3758	15
GRAND STEEPLE-CHASE DE DAX	16 juin	DAX	3261	53

## Prix

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
GRAND STEEPELCHASE DE PARIS	07 juin	AUTEUIL	117	31
GRAND TETRAS	30 juin	AIX-LES-BAINS	3602	74
GRANDAK	13 juin	AUTEUIL	41	40
GRANDE COURSE DE HAIES	21 juin	NANCY-BRABOIS	3642	61
GRANDE COURSE DE HAIES D'AUTEUIL	07 juin	AUTEUIL	107	29
GRANDE COURSE DE HAIES DE DIEPPE	25 juin	DIEPPE	3782	68
GRANDE COURSE DE HAIES DE LYON	21 juin	LYON-PARILLY	3599	60
GRANDE COURSE DE HAIES				
DE NANTES GRAND SYNERGIE	02 juin	NANTES	3372	20
GUILLAUME JAVOY	13 juin	AUTEUIL	102	44
HARAS D'ETREHAM IENA	07 juin	AUTEUIL	104	28
HUBERT PARMENTIER	07 juin	AIX-LES-BAINS	3591	26
HUGUES DE LA BROSSE	02 juin	NANTES	3373	21
ISLES	13 juin	MOULINS	3593	45
JAMES HENNESSY	07 juin	AUTEUIL	121	30
JASMIN II	15 juin	LE LION D'ANGERS	3482	52
JASON	15 juin	CLAIREFONTAINE	3687	50
JEAN RIBAULT	25 juin	DIEPPE	3783	68
JURANCON	18 juin	AUTEUIL	141	54
KATKO	23 juin	AUTEUIL	162	65
KERIVON	09 juin	NANTES	3377	33
L'HIPPODROME DE POMPADOUR	20 juin	LA TESTE-DE-BUCH	3262	58
LA BELLE FERRONNIERE	15 juin	CLAIREFONTAINE	3686	49
LEOPOLD D'ORSETTI	29 juin	CLAIREFONTAINE	3691	70
LES OUVRES	29 juin	CLAIREFONTAINE	3693	70
LINDOR	18 juin	AUTEUIL	140	55
MAGRENS	12 juin	TOULOUSE	3258	39
MONT GERBIER DE JONC	21 juin	LYON-PARILLY	3575	60
MONTS D'OR	06 juin	LYON-PARILLY	3588	23
NAPOLEON III	20 juin	LA TESTE-DE-BUCH	3263	58
NIGHT AND DAY	01 juin	DIEPPE	3760	16
O'DELICES D'ENZO	08 juin	STRASBOURG	3892	32
OEILLETS	29 juin	CLAIREFONTAINE	3694	71
ORPI DIEPPE (PX FRANCOIS DE GANAY)	01 juin	DIEPPE	3774	18
PART DIEU	21 juin	LYON-PARILLY	3598	60
PAUL COCHARD	15 juin	LE LION D'ANGERS	3483	52
PAUL VALERIEN PERRIN	06 juin	LYON-PARILLY	3587	22
PECHBONNIEU	06 juin	TOULOUSE	3253	24
PENNEDEPIE	29 juin	CLAIREFONTAINE	3696	71
PHARAON	23 juin	AUTEUIL	150	64
PIERRE DE LA BASSETIERE	20 juin	LES SABLES D'OLONNE	3379	59
PIERRE JAMME	01 juin	DIEPPE	3775	18
PIERRE LOUIS DE MAUPERTUIS	09 juin	NANTES	3374	33
PLACE D'ALLIANCE	21 juin	NANCY-BRABOIS	3643	62
PONT-LONG	06 juin	TOULOUSE	3255	25
PONTAVICE	09 juin	NANTES	3376	34
PORT SAID	18 juin	AUTEUIL	142	54
PORTE ANGEVINE	01 juin	SENNONNES-POUANCE	3420	19
REMY MOUQUET	12 juin	DIEPPE	3770	36
REWARD	14 juin	AIX-LES-BAINS	3595	47
REVENGE	15 juin	CLAIREFONTAINE	3690	51
RIDEO	29 juin	CLAIREFONTAINE	3698	72
RIGOLETTO	18 juin	AUTEUIL	155	57
ROCKING CHAIR	23 juin	AUTEUIL	126	63
ROYAN	13 juin	AUTEUIL	144	41

**Prix**

nom du prix	date	hippodrome	n° programme	page
SAINT DES SAINTS	25 juin	DIEPPE	3785	69
SAINT SAUVEUR	23 juin	AUTEUIL	101	63
SAMSE - JEAN DE SORAS	07 juin	AIX-LES-BAINS	3590	26
SOLDAT	25 juin	DIEPPE	3776	67
SPIROU	18 juin	AUTEUIL	124	56
STANLEY	07 juin	AUTEUIL	111	28
SUPERMARCHES MATCH	08 juin	STRASBOURG	3890	32
TANERKO	07 juin	AUTEUIL	114	30
TELE VIDEO STRASSER	08 juin	STRASBOURG	3891	32
TERRA BOTANICA	01 juin	SENONNES-POUANCE	3421	19
TETE EN L'HAIR DIEPPE (PX JACQUES GELIOT)	01 juin	DIEPPE	3772	17
TOULOUSE FM (GERARD SEREYS)	06 juin	TOULOUSE	3254	24
TOUR DES MEMERES - NIVOLET	14 juin	AIX-LES-BAINS	3597	48
TREMBLEUR	15 juin	CLAIREFONTAINE	3688	50
UNRPA NEUVILLE-LES-DIEPPE (PETITE FORTUNE)	25 juin	DIEPPE	3781	67
VANB FEST (ARCHY BALD)	11 juin	CRAON	3479	35
VESINET	23 juin	AUTEUIL	152	65
VILLE D'ARES	29 juin	LA TESTE-DE-BUCH	3264	72
VOLCANS D'AUVERGNE	13 juin	MOULINS	3592	45
WILD RISK	07 juin	AUTEUIL	110	27
XAVIER DE CHEVIGNY	13 juin	AUTEUIL	147	43

## **lexique**

<b>Ar</b>	À réclamer
<b>Hand.</b>	Handicap
<b>Hand. Cat.</b>	Handicap de catégorie
<b>Hand. Div.</b>	Handicap divisé
<b>J &amp; JJ</b>	Jockeys & jeunes jockeys n'ayant pas gagné (x) course
<b>A &amp; JJ</b>	Apprentis & jeunes jockeys
<b>GR &amp; C</b>	Gentlemen-riders & cavalières
<b>GR</b>	Gentlement-riders
<b>Cav.</b>	Cavalières
<b>Va</b>	Course avec valeur handicap < x Piste en sable fibré

## Courses par âge et catégorie

### Haies Réclamer 3 ans

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né é. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (taux de réclamation)</b>	<b>Dist.</b>
18-06	Auteuil	20 000	3 ans	F		JURANCON	11, de 2 en 2	3 500
18-06	Auteuil	20 000	3 ans	M H		PORT SAID	11, de 2 en 2	3 500

### Haies Conditions 3 ans

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né é. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (type de course)</b>	<b>Dist.</b>
1-06	Dieppe	18 000	3 ans	F		GD MAITRE	Inédits	3 200
1-06	Dieppe	18 000	3 ans	M H		BUISSONNET	Inédits	3 200
1-06	Senonnes	16 000	3 ans	F		ANGEVINE		3 200
6-06	Lyon Par.	18 000	3 ans			BOIS NOIR		3 400
6-06	Toulouse	18 000	3 ans	F		PECHBONNIEU		3 500
7-06	Auteuil	56 000	3 ans	F		ETREHAM IENA	L	3 500
7-06	Auteuil	56 000	3 ans	M H		STANLEY	L	3 500
9-06	Nantes	17 000	3 ans			MAUPERTUIS		3 100
12-06	Dieppe	18 000	3 ans	M H		FRANC PICARD		3 400
12-06	Dieppe	18 000	3 ans	F		REMY MOQUET		3 400
13-06	Auteuil	40 000	3 ans	F		GEOGRAPHIE	Inédits	3 600
13-06	Auteuil	40 000	3 ans	M H		GRANDAK	Inédits	3 600
13-06	Moulins	15 000	3 ans	F		VOLCANS	Maiden	3 500
15-06	Clairefont.	36 000	3 ans	M H		BELLE ISLE		3 400
15-06	Clairefont.	36 000	3 ans	F		ASTROLABE		3 400
16-06	Dax	18 000	3 ans			LABAT		3 500
21-06	Lyon Par.	18 000	3 ans			PART DIEU		3 400
23-06	Auteuil	36 000	3 ans	M H		ROCKING CHAIR		3 500
23-06	Auteuil	36 000	3 ans	F		BOIS ROUAUD		3 500
25-06	Dieppe	18 000	3 ans	F		ALCIBIADE		3 400
25-06	Dieppe	18 000	3 ans	M H		SOLDAT		3 400
29-06	Clairefont.	24 000	3 ans	M H		DU DOUET	Inédits	3 400
29-06	Clairefont.	24 000	3 ans	F		LES OUVRES	Inédits	3 400
29-06	Clairefont.	26 000	3 ans			DES OEILLETS		3 400
29-06	Teste Buch	18 000	3 ans	F		D'ARES		3 400
30-06	Aix Bains	18 000	3 ans			DENT DU CHAT		3 400

### Haies Réclamer 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né é. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (taux de réclamation)</b>	<b>Dist.</b>
2-06	Nantes	15 000	4 ans			DE COUFFE	9, de 2 en 2	3 500
6-06	Toulouse	15 000	4 ans			GERARD SEREYS	8-12, de 2 en 2	3 500
15-06	Clairefont.	20 000	4 ans			FERRONNIERE	9, de 2 en 2	3 600
23-06	Auteuil	20 000	4 ans			D'ACHERES	11, de 2 en 2	3 600

## Courses par âge et catégorie

### Haies Conditions 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (type de course)</b>	<b>Dist.</b>
1-06	Dieppe	18 000	4 ans	F		NIGHT AND DAY		3 400
1-06	Dieppe	18 000	4 ans	M H		DOM PASQUINI		3 400
1-06	Senonnes	16 000	4 & 5	F		TERRA BOTANICA	AQPS	3 800
9-06	Nantes	26 000	4 ans			KERIVON		3 500
12-06	Dieppe	18 000	4 ans			BELVEDERE DIEPP		3 400
13-06	Moulins	15 000	4 ans			DES ISLES	AQPS	3 500
14-06	Aix Bains	18 000	4 ans			DU REVARD		3 400
15-06	Clairefont.	36 000	4 ans	F		JASON		3 600
15-06	Lion Angers	17 000	4 ans			DE BROGLIE		3 700
18-06	Auteuil	52 000	4 ans			DE ROCHEFORT	L	3 900
18-06	Auteuil	36 000	4 ans	F		EL PASO III	AQPS	3 600
20-06	Sables Ol.	18 000	4 & 5			LA BASSETIERE	AQPS	3 800
20-06	Teste Buch	18 000	4 ans			HIPPO POMPADOUR		3 600
20-06	Teste Buch	15 000	4 & +			NAPOLEON III	AA 12,5% &+	3 400
21-06	Nancy	22 000	4 ans			COURSE HAIES		3 400
23-06	Auteuil	36 000	4 ans			PHARAON		3 600
25-06	Dieppe	18 000	4 ans			PETITE FORTUNE		3 400
30-06	Aix Bains	18 000	4 & 5	F		GRAND TETRAS		3 400

### Haies Handicap 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (valeur)</b>	<b>Dist.</b>
6-06	Lyon Par.	20 000	4 ans			PERRIN	Hand. Cat. ≤ 560	3 800
13-06	Auteuil	80 000	4 ans			LESCALLE	Hand. Div., 1 <sup>e</sup>	3 600
13-06	Auteuil	45 000	4 ans			ROYAN	Hand. Div., 2 <sup>e</sup>	3 600
29-06	Clairefont.	31 000	4 ans			DES FORSYTHIAS	Hand.	3 400

### Steeple-Chases Réclamer 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (taux de réclamation)</b>	<b>Dist.</b>
13-06	Auteuil	20 000	4 ans			COLOMBELLES	9, de 2 en 2	3 700

### Steeple-Chases Conditions 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (type de course)</b>	<b>Dist.</b>
1-06	Dieppe	19 000	4 ans	F		F DE GANAY		3 500
7-06	Auteuil	56 000	4 ans			JAMES HENNESSY	L	4 400
7-06	Auteuil	40 000	4 & 5			GINETTA II	AQPS	3 500
8-06	Strasbourg	13 000	4 & 5			VIDEO STRASSER		3 400
11-06	Craon	23 000	4 ans			ARCHY BALD		3 700
12-06	Toulouse	19 000	4 ans			DE MAGRENS		3 500
14-06	Aix Bains	17 000	4 ans			COLOMBIER		3 600

## Courses par âge et catégorie

### Steeple-Chases Conditions 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (type de course)</b>	<b>Dist.</b>
15-06	Clairefont.	40 000	4 ans			COURSEUSE DE NUI		3 700
18-06	Auteuil	40 000	4 ans		F	LINDOR		3 700
18-06	Auteuil	40 000	4 ans			CALDARIUM		3 500
21-06	Lyon Par.	28 000	4 ans			MONT GERBIER		4 100
23-06	Auteuil	41 000	4 ans			AL CAPONE II		3 500
25-06	Dieppe	19 000	4 ans			DES ANDELYS		3 500
29-06	Clairefont.	31 000	4 ans			CASINO		3 700

### Steeple-Chases Handicap 4 ans - 4 & 5 ans - 4 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (valeur)</b>	<b>Dist.</b>
23-06	Auteuil	50 000	4 ans			KATKO	Hand. Cat. ≤ 600	3 500

### Haies Réclamer 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (taux de réclamation)</b>	<b>Dist.</b>
23-06	Auteuil	20 000	5 & +			DU VESINET	9-17, de 2 en 2	3 600

### Haies Conditions 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (type de course)</b>	<b>Dist.</b>
1-06	Dieppe	18 000	5 ans			GELIOT		3 800
1-06	Dieppe	18 000	5 & +			CADOUDAL		3 800
2-06	Nantes	24 000	5 & +			GDE CSE DE HAIE		3 900
6-06	Toulouse	18 000	5 ans			DU PONT-LONG		3 500
7-06	Aix Bains	18 000	5 & +			DE SORAS		3 800
12-06	Dieppe	18 000	5 & +			NID VERT		3 800
12-06	Toulouse	18 000	5 & +			ALAIN GRIMAUDX		3 900
15-06	Clairefont.	36 000	5 & +			TREMBLEUR		3 600
18-06	Auteuil	52 000	5 & +			DAWN RUN		3 900
20-06	Sables Ol.	18 000	5 & +			GEORGES BATIOT		4 200
21-06	Nancy	18 000	5 & +			ALLIANCE		3 800
29-06	Clairefont.	31 000	5 & +			PENNEDEPIE		3 600
29-06	Teste Buch	18 000	5 & +			CASTELMUR		3 900

## Courses par âge et catégorie

### Haies Handicap 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (valeur)</b>	<b>Dist.</b>
7-06	Auteuil	80 000	5 & +			WILD RISK	Hand. Div., 1 <sup>e</sup>	L 3 900
7-06	Auteuil	45 000	5 & +			TANERKO	Hand. Div., 2 <sup>e</sup>	3 900
8-06	Strasbourg	13 000	5 & +			MATCH	Hand. Cat. ≤ 540	3 800
9-06	Nantes	18 000	5 & +			PONTAVICE	Hand. Cat. ≤ 530	3 900
21-06	Lyon Par.	36 000	5 & +			GD C. H. LYON	Hand.	4 000
23-06	Auteuil	50 000	5 ans			CHANTILLY	Hand.	3 900
25-06	Dieppe	80 000	5 & +			GDE COURSE	Hand. Div., 1 <sup>e</sup>	3 800
25-06	Dieppe	45 000	5 & +			RIBAULT	Hand. Div., 2 <sup>e</sup>	3 800

### Steeple-Chases Réclamer 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (taux de réclamation)</b>	<b>Dist.</b>
12-06	Dieppe	17 000	5 & +			BONTEMPS	9-13, de 2 en 2	4 500

### Steeple-Chases Conditions 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (type de course)</b>	<b>Dist.</b>
1-06	Dieppe	19 000	5 & +			PIERRE JAMME		3 900
2-06	Nantes	19 000	5 & +			LA BROSSE		4 300
6-06	Lyon Par.	17 000	5 ans			MT D'OR		4 100
6-06	Toulouse	16 000	5 & +		•	LEMAIGRE	AA 12,5% &+	3 500
7-06	Aix Bains	19 000	5 & +			PARMENTIER		4 300
8-06	Strasbourg	13 000	5 & +			O'DELICES		4 000
9-06	Nantes	38 000	5 & +			G.DE ROCHEFORT		4 300
12-06	Toulouse	19 000	5 ans			EQUIDIA		3 500
13-06	Auteuil	52 000	5 & 6			X.DE CHEVIGNY	AQPS	4 400
13-06	Auteuil	40 000	5 & +			JAVOY		3 700
15-06	Clairefont.	40 000	5 & +			REVENGE		3 900
15-06	Lion Angers	19 000	5 ans			DE NOBLET		4 000
16-06	Dax	38 000	5 & +			GS ST-CH DAX		4 100
18-06	Auteuil	48 000	5 ans			ARISTOTE		4 400
18-06	Auteuil	41 000	5 & +			SPIROU		3 700
18-06	Auteuil	70 000	5 & +			RIGOLETO		4 400
25-06	Dieppe	19 000	5 ans			ST DES SAINTS		3 900
25-06	Dieppe	19 000	5 & +	F		DEMON II	L	3 900

## Courses par âge et catégorie

### Steeple-Chases Handicap 5 ans - 5 ans et plus - 6 ans et plus

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (valeur)</b>	<b>Dist.</b>
14-06	Aix Bains	19 000	5 & +			DU NIVOLET	Hand. Cat. ≤ 560	3 900
15-06	Lion Angers	21 000	5 & +			JASMIN II	Hand. Cat. ≤ 560	4 100
21-06	Lyon Par.	48 000	5 & +			GD ST DE LYON	Hand.	4 100
23-06	Auteuil	76 000	5 & +			SAINT SAUVEUR	Hand.	L 4 400
29-06	Clairefont.	80 000	5 & +			D'ORSETTI	Hand. Div., 1 <sup>e</sup>	3 900
29-06	Clairefont.	45 000	5 & +			RIDEO	Hand. Div., 2 <sup>e</sup>	3 900

### Steeple-Chases-Cross-Countries

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (type de course)</b>	<b>Dist.</b>
6-06	Lyon Par.	35 000	6 & +			ANDRE BABOIN		5 200
11-06	Craon	19 000	6 & +			CHRISETI		4 900
13-06	Moulins	15 000	5 & 6			DE VAZELHES		4 700
15-06	Lion Angers	19 000	5 & 6			PAUL COCHARD		4 500
15-06	Lion Angers	55 000	6 & +			ANJOU-LOIRE	L	5 800

### Haies Groupes

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (catégorie)</b>	<b>Dist.</b>
7-06	Auteuil	84 000	4 & 5	F		CH.DÉ TREDERN	Groupe III	3 600
7-06	Auteuil	245 000	5 & +			HAIES D'AUTEUIL	Groupe I	5 100
13-06	Auteuil	175 000	4 ans			ALAIN DU BREIL	Groupe I	3 900

### Steeple-Chases Groupes

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information (catégorie)</b>	<b>Dist.</b>
7-06	Auteuil	570 000	5 & +			GD ST DE PARIS	Groupe I	6 000
13-06	Auteuil	220 000	4 ans			DUFUAURE	Groupe I	4 400

### Haies Listed - Races

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information</b>	<b>Dist.</b>
7-06	Auteuil	80 000	5 & +			WILD RISK	1 <sup>e</sup>	L 3 900
7-06	Auteuil	56 000	3 ans	F		ETREHAM IENA	L	3 500
7-06	Auteuil	56 000	3 ans	M H		STANLEY	L	3 500
18-06	Auteuil	52 000	4 ans			DE ROCHEFORT	L	3 900
18-06	Auteuil	52 000	5 & +			DAWN RUN	L	3 900

## Courses par âge et catégorie

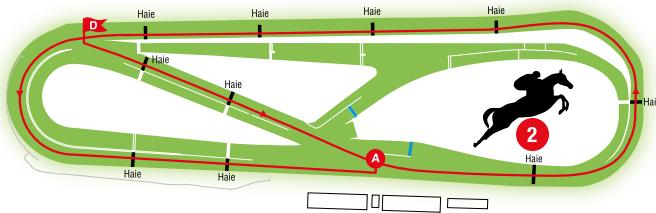
### Steeple-Chases Listed - Races

<b>date</b>	<b>hip.</b>	<b>valeur totale</b>	<b>Âge</b>	<b>sexé</b>	<b>né él. Fr</b>	<b>titre du prix</b>	<b>Information</b>	<b>Dist.</b>
7-06	Auteuil	56 000	4 ans		JAMES HENNESSY	L		4 400
18-06	Auteuil	70 000	5 & +		RIGOLETTTO	L		4 400
21-06	Lyon Par.	48 000	5 & +		GD ST DE LYON	L		4 100
23-06	Auteuil	76 000	5 & +		SAINT SAUVEUR	L		4 400



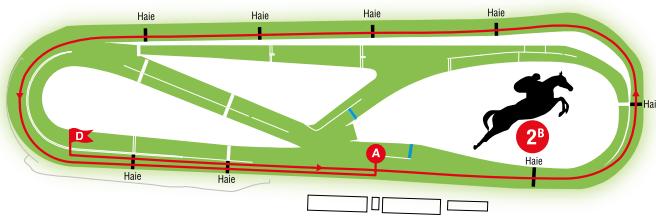
# HIPPODROME D'AUTEUIL

## Parcours n° 2 : Haies 3 000 m – 10 obstacles



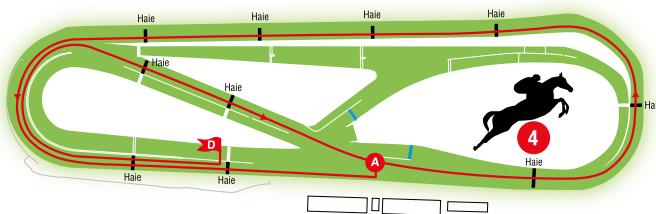
Départ au tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

## Parcours n° 2<sup>bis</sup> : Haies 3 000 m – 10 obstacles



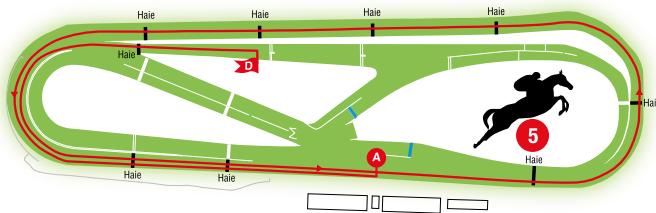
Départ après le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

## Parcours n° 4 : Haies 3 500 m – 11 obstacles



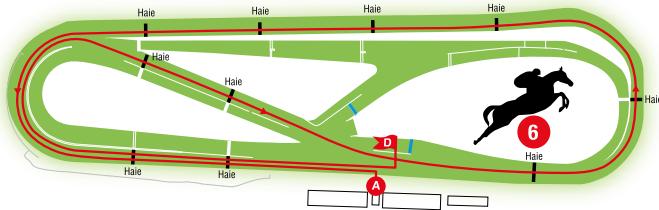
Départ adossé à la dernière haie, en remontant vers le tournant de Passy – Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

## Parcours n° 5 : Haies 3 600 m – 11 obstacles



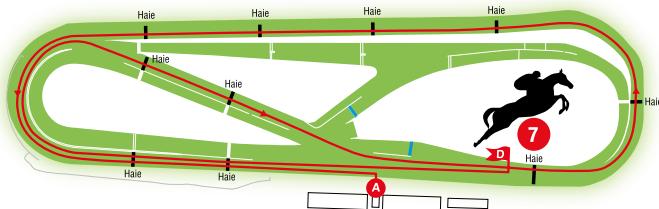
Départ adossé au mur en pierres – Corde à gauche

### Parcours n° 6 : Haies 3 900 m – 12 obstacles



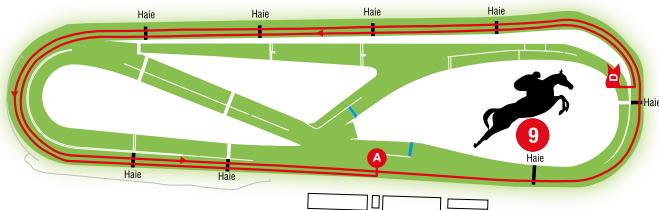
Départ devant la Rivière des Tribunes, en remontant vers le tournant de Passy –  
Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

### Parcours n° 7 : Haies 4 100 m – 12 obstacles



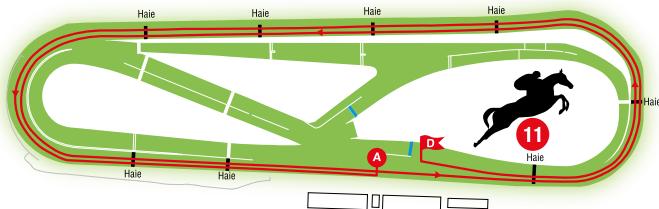
Départ adossé à la haie du pavillon en remontant le tournant de Passy –  
Corde à gauche à partir de l'intersection des pistes

### Parcours n° 9 : Haies 4 300 m – 14 obstacles



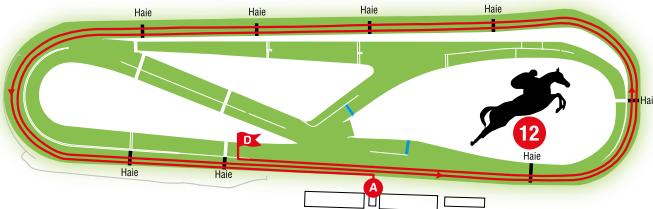
Départ au tournant d'Auteuil – Corde à gauche

### Parcours n° 11 : Haies 4 800 m – 16 obstacles



Départ devant la tribune vers le tournant d'Auteuil – Corde à gauche

### Parcours n° 12 : Haies 5 100 m – 16 obstacles



Départ au Carrefour de la Source, vers le tournant d'Auteuil – Corde à gauche

### Parcours n° 24 : Steeple-Chase 3 500 m – 13 obstacles



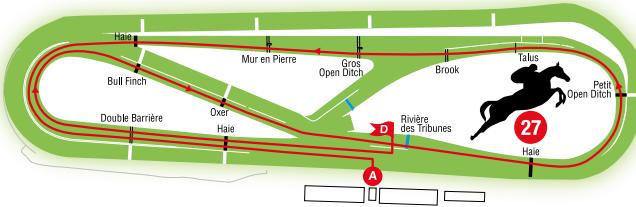
Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

### Parcours n° 25 : Steeple-Chase 3 500 m – 14 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

### Parcours n° 27 : Steeple-Chase 3 500 m – 14 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases

## Parcours n° 31 : Steeple-Chase 3 700 m – 12 obstacles



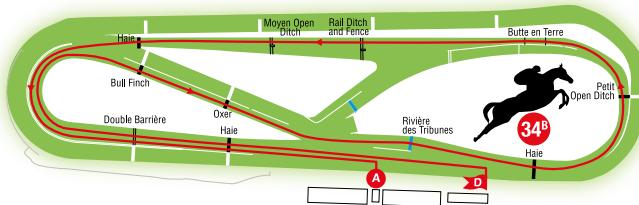
Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on ne saute pas la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

## Parcours n° 34 : Steeple-Chase 3 700 m – 13 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière

## Parcours n° 34<sup>bis</sup> : Steeple-Chase 3 800 m – 13 obstacles



Départ adossé à la Haie du Pavillon – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste extérieure des Steeple-Chases

## Parcours n° 42 : Steeple-Chase 4 300 m – 19 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases

## Parcours n° 45bis : Steeple-Chase 4 400 m – 18 obstacles



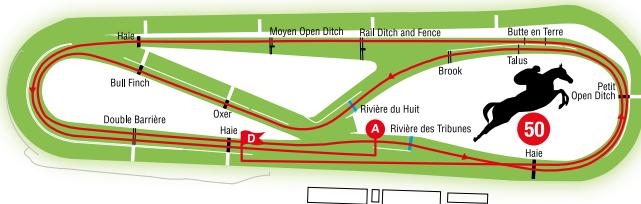
Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Butte en Terre – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases

## Parcours n° 46 : Steeple-Chase 4 400 m – 18 obstacles



Départ devant la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases

## Parcours n° 50 : Steeple-Chase 4 700 m – 18 obstacles



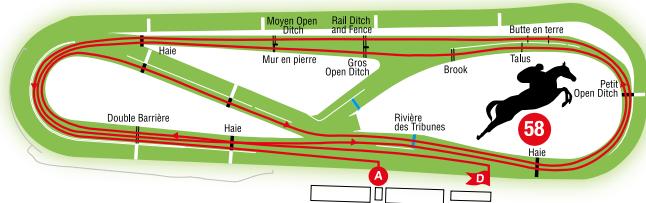
Départ au Carrefour de la Source vers le tournant d'Auteuil – Petit Open Ditch – Talus – Brook – Rivière du Huit – Oxer – Bull-Finch – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases

## Parcours n° 56 : Steeple-Chase 5 500 m – 22 obstacles



Départ adossé au mur en pierres – Double Barrière – on saute la Rivière des Tribunes – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute une seconde fois la Rivière des Tribunes – Piste extérieure des Steeple-Chases

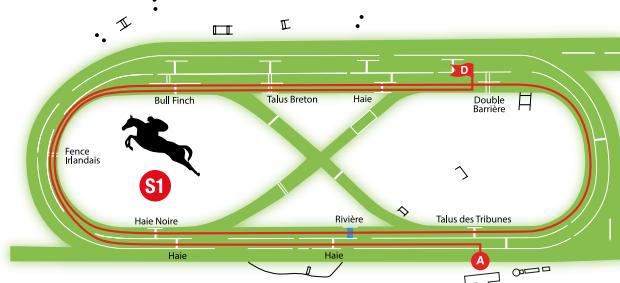
## Parcours n° 58 : Steeple-Chase 6 000 m – 23 obstacles



**Départ adossé à la Haie du Pavillon – Double Barrière – Bull-Finch – Oxer – on saute la Rivière des Tribunes – Petit Open Ditch – Piste intérieure des Steeple-Chases – on saute une seconde fois la Rivière des Tribunes – Moyenne piste et piste extérieure des Steeple-Chases**

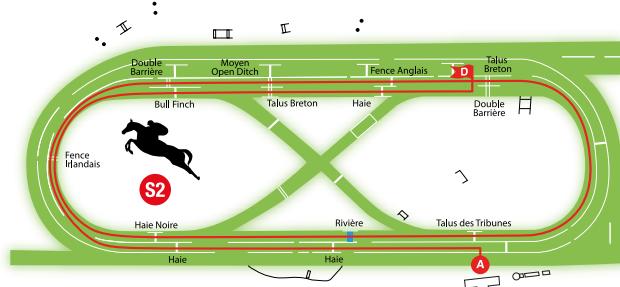
# HIPPODROME DE COMPIÈGNE

**Parcours n° S1 : Steeple-Chase 3 350 m env. – 14 obstacles**



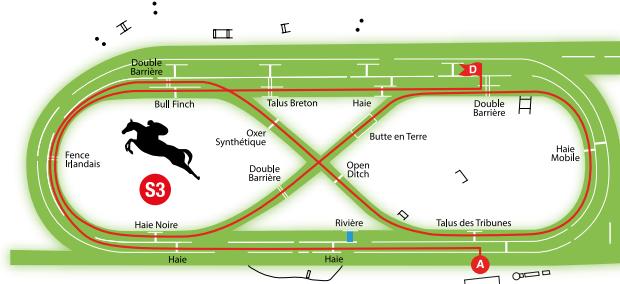
Départ adossé à la Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fence Irlandais – Haie Noire – Rivière – Talus des Tribunes – Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fence Irlandais – Haie – Haie

**Parcours n° S2 : Steeple-Chase 3 400 m env. – 14 obstacles**



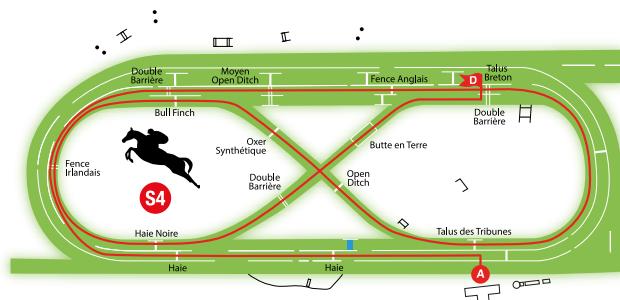
Départ adossé à la Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fence Irlandais – Haie Noire – Rivière – Talus des Tribunes – Talus Breton – Fence Anglais – Moyen Open Ditch – Double Barrière – Fence Irlandais – Haie – Haie

**Parcours n° S3 : Steeple-Chase 3 450 m env. – 16 obstacles**



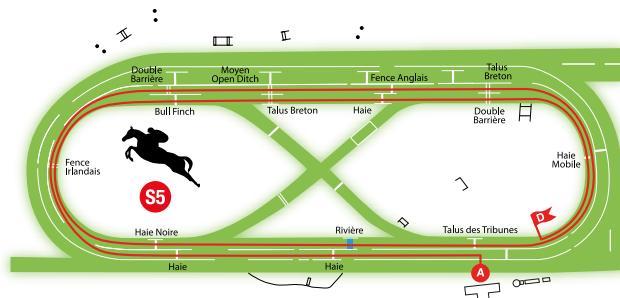
Départ adossé à la Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fence Irlandais – Haie Noire – Double Barrière – Butte en Terre – Double Barrière – Haie Mobile – Talus des Tribunes – Open Ditch – Oxer Synthétique – Double Barrière – Fence Irlandais – Haie – Haie

## Parcours n° S4 : Steeple-Chase 3 500 m env. – 15 obstacles



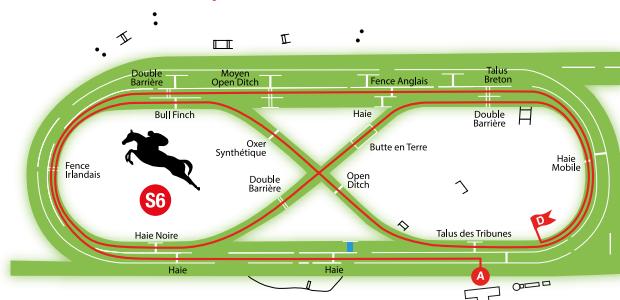
Départ adossé à la Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxer synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Hale

## Parcours n° S5 : Steeple-Chase 3 800 m env. – 16 obstacles



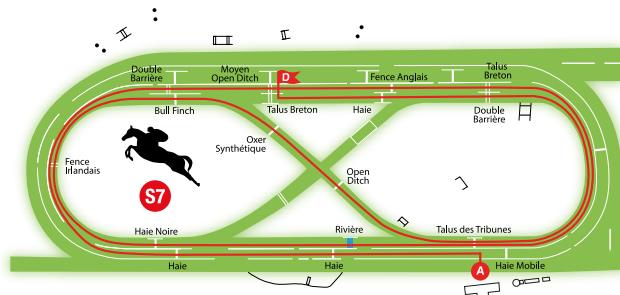
Haie Mobile - Double Barrière - Haie - Talus Breton - Bull Finch - Fence irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

## Parcours n° S6 : Steeple-Chase 3 900 m env. – 17 obstacles



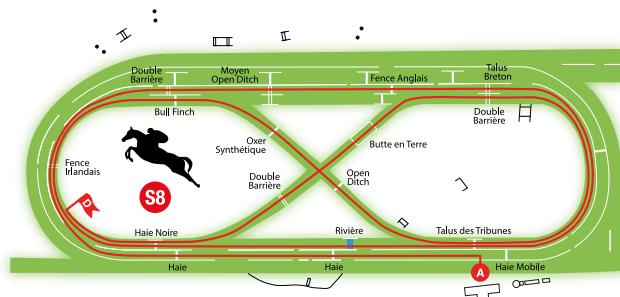
Haie Mobile - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Oxer Synthétique - Open Ditch - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

## Parcours n° S7 : Steeple-Chase 4 100 m env. – 17 obstacles



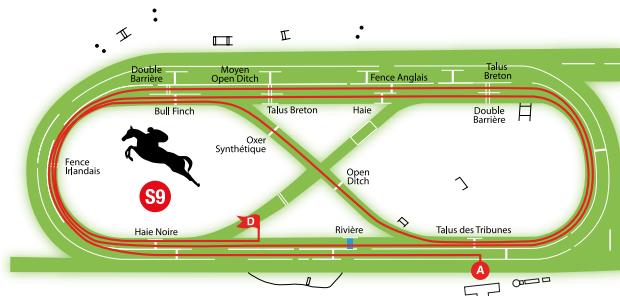
Départ adossé au Talus Breton - Haie - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

## Parcours n° S8 : Steeple-Chase 4 500 m env. – 19 obstacles



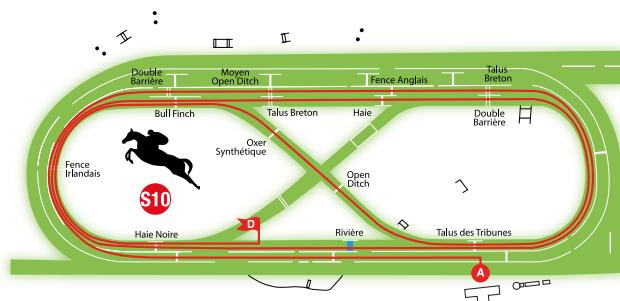
Haie Noire - Double Barrière - Butte en Terre - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

## Parcours n° S9 : Steeple-Chase 4 900 m env. – 21 obstacles



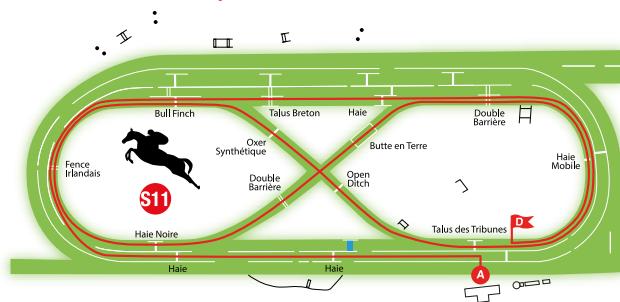
Départ adossé à la Rivière - Haie Noire - Fence Irlandais - Bull Finch - Talus Breton - Haie - Double Barrière - Talus des Tribunes - Open Ditch - Oxer Synthétique - Bull Finch - Fence Irlandais - Haie Noire - Rivière - Talus des Tribunes - Talus Breton - Fence Anglais - Moyen Open Ditch - Double Barrière - Fence Irlandais - Haie - Haie

## Parcours n° S10 : Steeple-Chase 4 900 m env. – 21 obstacles



Haie Noire – Fence Irlandais – Bull Finch – Oxer Synthétique – Open Ditch – Talus des Tribunes – Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fence Irlandais – Haie Noire – Rivière – Talus des Tribunes – Talus Breton – Fence Anglais – Moyen Open Ditch – Double Barrière – Fence Irlandais – Haie – Haie

## Parcours n° S11 : Steeple-Chase 3 850 m env. – 17 obstacles



Haie Mobile – Double Barrière – Butte en Terre – Double Barrière – Haie Noire – Fence Irlandais – Bull Finch – Oxer Synthétique – Open Ditch – Talus des Tribunes – Double Barrière – Haie – Talus Breton – Bull Finch – Fence Irlandais – Haie – Haie

## Bureaux Techniques Régionaux

### **OUEST**

8, boulevard Lelasseur, BP 20.101 – 44001 Nantes Cedex 01  
Tél. : 02.40.40.19.48  
Fax : 02.40.40.00.08

### **ANJOU-MAINE**

Hippodrome d'Eventard, BP 63.081, chemin Chabolais – 49017 Angers Cedex 02  
Tél. : 02.41.21.18.28  
Fax : 02.41.21.18.29

### **BASSE-NORMANDIE**

4, rue des Ecuyères – 14500 Vire  
Tél. : 02.31.68.09.04  
Fax : 02.31.68.51.73

### **HAUTE-NORMANDIE**

70, avenue Gustave Flaubert – 76000 Rouen  
Tél. : 02.35.66.58.28  
Fax : 02.35.65.09.66

### **SUD-OUEST**

**Toulouse**: Hippodrome de La Cépière, 1 chemin des Courses – 31100 Toulouse  
Tél. : 05.61.49.63.63  
Fax : 05.61.49.09.96

### **SUD-EST**

Hippodrome de Marseille-Borély, 16 avenue Bonneveine – 13008 Marseille  
Tél. : 04.91.25.50.32  
Fax : 04.91.79.47.33

### **CENTRE-EST**

Hippodrome de Parilly, 4 avenue Pierre Mendès-France – 69676 Bron Cedex  
Tél. : 04.78.77.45.55  
Fax : 04.78.74.44.28

### **NORD**

Hippodrome du Petit Saint-Jean, BP 0.834 – 80008 Amiens Cedex 01  
Tél. : 03.22.52.22.70 ou 03.22.52.23.84  
Fax : 03.22.43.53.03

### **EST**

Hippodrome, 4 avenue de La Forêt de Haye, BP 82 – 54503 Vandœuvre Les Nancy  
Tél. : 03.83.44.20.44  
Fax : 03.83.44.23.18



F R A N C E  
G A L O P

Brochure éditée par FRANCE GALOP